

COMPRENDRE

Comment prendre en compte l'évolution des rythmes de vie dans les villes moyennes ?

Résultats de la Fabrique Prospective

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 3 |
| • La fabrique prospective « Comment prendre en compte l'évolution des rythmes de vie dans les villes moyennes » | 4 |
| Évolution des rythmes de vie et villes moyennes : quels enjeux ? | 10 |
| • Diversité et inégalités des rythmes de vie | 10 |
| • Trois enjeux spécifiques aux villes moyennes | 12 |
| Comment prendre en compte la diversité et l'évolution des rythmes de vie ? | 14 |
| • Cerner la diversité des besoins et des usages temporels | 14 |
| • Réinterroger les politiques publiques | 16 |
| • Innover : intensification, mutabilité et réversibilité, urbanisme tactique | 19 |
| La prise en compte de l'évolution des rythmes de vie à Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar | 21 |
| • Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys : mieux répondre aux besoins temporels des plus vulnérables | 23 |
| • Grand Cahors : articuler diversité des rythmes de vie et lien social | 24 |
| • Grand Châtelleraut : des mobilités adaptées à tous les rythmes de vie | 26 |
| • Colmar agglomération : intégrer les rythmes de vie dans la stratégie d'attractivité | 27 |
| Annexe | |
| Sélection bibliographique | 30 |

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Directeur de publication : François-Antoine Mariani (ANCT) – **Directrice de collection :** Agnès Reiner (ANCT) – **Directrice éditoriale :** Annabelle Boutet (ANCT) – **Auteurs :** Anaïs Lefranc-Morin, Annabelle Boutet, Sylvère Geniaux, Isabelle Rican (ANCT) et la contribution de Jean-Louis Coutarel (ANCT) – **Photo de couverture :** Julie Rieg – **Photos intérieures :** Anaïs Lefranc-Morin

Contact presse : Kathleen André (Equancy), kathleen.andre@equancy.com

Dépôt légal : novembre 2022 **ISBN :** 978-2-492484-35-3

Introduction

Disposer de temps pour mener ses activités quotidiennes, travailler ou se divertir est un facteur majeur de qualité de vie. Or, nos rythmes de vie diffèrent selon nos activités (travail, loisirs, tourisme...) et nos âges. Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face au temps : si certains sont en capacité « d'acheter du temps » (recours à des services de ménage, cuisine, garde d'enfants...) et de gérer leur emploi du temps de manière relativement autonome, d'autres ont très peu de prise sur leur rythme de travail. Les rythmes de vie de chacun sont également bouleversés par de profondes mutations : la numérisation accrue de la société, le dérèglement des grands cycles naturels et la réduction du temps de travail.

Pour les territoires, il s'agit d'offrir à chacun la possibilité de disposer de temps tout en conciliant les rythmes de vie de tous, au regard de l'ensemble de ces mutations. Cette prise en compte des rythmes de vie constitue de fait un facteur d'attractivité, de qualité de vie et d'égalité pour les territoires. Qu'en est-il des villes moyennes ? En 2012, Luc Gwiazdzinski, enseignant-chercheur en aménagement et urbanisme à l'université Grenoble-Alpes, indiquait que de toutes les catégories de communes, c'était dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants que les habitants déclaraient avoir le moins de pression temporelle et de contraintes de conciliation, entre par exemple temps personnel et temps professionnel¹. Dès lors, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé, en juin 2021, avec Villes de France et le réseau Tempo territorial, une [Fabrique Prospective](#) sur le thème « Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes de vie dans les villes moyennes ». Pendant un an, cette Fabrique Prospective a accompagné les élus et les acteurs locaux de quatre agglomérations engagées dans le programme Action cœur de ville : la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys (Loir-et-Cher), le Grand Cahors (Lot), le Grand Châtellerauld (Vienne) et Colmar agglomération (Haut-Rhin). Les élus de ces quatre villes moyennes et leurs groupes de travail locaux ont chacun co-construit, avec l'appui d'un groupement piloté par l'ANCT, un programme d'actions afin de mieux prendre en compte les différents rythmes de vie des habitants et des acteurs de leurs territoires (cf. partie 3). Leurs travaux ont permis d'identifier en quoi la prise en compte des rythmes de vie est un facteur d'attractivité, d'égalité et de cohésion sociale pour les villes moyennes (cf. partie 1). En parallèle, le dialogue entre les élus et agents référents des quatre villes moyennes, et les représentants de Villes de France et de Tempo territorial, dans le cadre des séminaires intersites de la Fabrique Prospective, ont abouti à la formulation de recommandations à destination de l'ensemble des villes moyennes souhaitant mieux prendre en compte les rythmes de vie dans leurs politiques (cf. partie 2).

NOTE

1. https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/Rapport_Mission-ruralite_juillet-2019.pdf

LA FABRIQUE PROSPECTIVE « COMMENT MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES TEMPORALITÉS ET LES RYTHMES DE VIE DANS LES VILLES MOYENNES »

Lancée en juin 2021 par l'ANCT, la Fabrique Prospective « Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes de vie dans les villes moyennes » posait comme hypothèse que les villes moyennes sont les territoires d'une conciliation facilitée des rythmes de vie, du fait de leur « taille humaine » et de l'interconnaissance des acteurs locaux. Dans cette optique, le consortium choisi par l'ANCT a accompagné les élus de Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar, leurs groupes de travail locaux ainsi que Villes de France et Tempo territorial dans une réflexion prospective et opérationnelle autour de quatre axes :

- **l'adaptation** : comment adapter la ville à la diversification des rythmes de vie et à la demande de décélération, tout en réduisant les inégalités temporelles ? Comment permettre à tous l'accès aux aménités urbaines et aux services publics ? Comment adapter les horaires des commerces, services et équipements, construire de nouvelles proximités ou encore resynchroniser les activités économiques, sociales et culturelles pour « faire ville » ?
- **l'intensification** : comment intensifier les usages des équipements et des espaces ? Comment favoriser la polyfonctionnalité et le partage des équipements et espaces publics comme privés (créneaux différents pour différentes activités dans un même lieu par exemple, conciergeries...) ?
- **la mutabilité et la réversibilité** : comment rendre la ville mutable et réversible, capable d'évoluer au gré des besoins ? Comment mieux prendre en compte les rythmes de la nature dans la conception et la gestion de la ville ? Comment inscrire l'éphémère et le temporaire dans les politiques publiques, les projets de territoire et les documents de planification, pour aller au-delà d'actions ponctuelles ?
- **l'articulation entre centre et périphéries** : est-il possible d'atténuer l'effet de concurrence connu par les villes centres au regard de leur périphérie et de renforcer leur attractivité par une meilleure articulation des temps des périphéries et des centres-villes ? Comment mettre en place des complémentarités temporelles entre les lieux ?

Dans le cadre de cette Fabrique Prospective, l'ANCT a réalisé une sélection bibliographique « Aménager le temps : le renouveau des politiques temporelles dans les territoires » (cf. annexe)².

LE PROGRAMME NATIONAL ACTION CŒUR DE VILLE³

Action cœur de ville (ACV) est un programme national de l'ANCT, visant à soutenir le développement des 222 villes moyennes qui exercent un rôle irremplaçable de centralité pour l'ensemble de leurs territoires, et cela en investissant prioritairement dans la revitalisation des cœurs de ville. A cette fin, ce programme a bénéficié d'un paquet financier de cinq milliards d'euros de l'État et des partenaires financiers (Banque des Territoires, Action Logement, Agence nationale de l'habitat), avec l'objectif d'améliorer concrètement les conditions de vie des habitants. Le programme est prolongé pour la période 2023 - 2026 en s'attachant particulièrement à soutenir les villes dans les trois grandes transitions : écologique, économique et démographique.

TEMPO TERRITORIAL⁴

Créée en 2004, l'association Tempo territorial constitue le réseau national des acteurs des politiques temporelles. Elle réunit des collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants, des experts, des individus sensibilisés au sujet de la conciliation des temps de vies. Le réseau est un lieu d'échanges de bonnes pratiques visant à accompagner les acteurs des territoires dans la mise en œuvre des politiques temporelles locales, intégrer la dimension temporelle dans l'ensemble des politiques publiques déclinées par une collectivité locale, et permettre le débat public, à l'échelle locale, nationale et européenne sur les pratiques temporelles entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants. Tempo territorial est également un centre de ressources pour ses territoires adhérents. Le réseau organise plusieurs fois par an des conférences « les mardis de Tempo » et une fois par an « les temporelles », deux jours d'échanges approfondis sur les enjeux temporels.

L'animation de la Fabrique Prospective a été confiée par l'ANCT à un groupement réunissant Chronos - Auxilia, Colibree et Change it use it. Dans chaque ville moyenne, le groupement a animé quatre séminaires locaux afin d'élaborer un programme d'actions visant à mieux prendre en compte les différents rythmes de vie des habitants et des acteurs locaux de leurs territoires. Les élus des quatre communautés d'agglomération engagées dans la Fabrique Prospective ont chacun mobilisé pour ces séminaires un groupe de travail local composé d'une trentaine d'acteurs (agents

et élus de l'intercommunalité et de ses communes; représentants des services de l'État, des départements, des régions, d'offices de tourisme, d'associations, de centres sociaux, du monde de l'éducation et de la recherche, de CAUE, des acteurs de l'économie et de l'emploi; d'exploitants de réseau de transport en commun). En alternance, quatre séminaires intersites, réunissant les représentants des quatre villes moyennes (élus et agents) et les partenaires nationaux (Villes de France et Tempo territorial) ont permis de croiser et d'approfondir les enseignements issus des quatre territoires et de construire collectivement des enseignements à destination des autres villes moyennes.

NOTES

2. http://r.veille-anct.com/mk/mr/soizbdPr-2fqMhoCH0wqsEovTuFv85_v_PnM2OSc0GHoi9ue__savTLIExhhuiCk6PbzedGy1HhFiTMrdWvOj3sdzPFM-mok_8t4FlxvyuQ

3. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42>

4. <https://tempoterritorial.fr>

Objectifs des séminaires locaux et des séminaires intersites de la Fabrique Prospective « Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes de vie dans les villes moyennes », septembre 2021 - juillet 2022

(source : Chronos - Auxilia, Colibree, Change it use it)

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| <p>Septembre - Immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Réalisation d'une dizaine d'entretiens avec des acteurs locaux dans chacune des quatre villes moyennes Identification par le groupement de dix enjeux | <p>Septembre - Réunion de lancement</p> <ul style="list-style-type: none"> Discussion sur les objectifs et la méthodologie proposée Restitution des échanges avec les élus et les agents référents des quatre villes moyennes et les partenaires nationaux Préparation du premier séminaire intersites et des premiers séminaires locaux | <p>Octobre - Séminaires locaux 1 "Diagnostic"</p> <ul style="list-style-type: none"> Partager et enrichir les enseignements issus de l'immersion Prioriser trois enjeux | <p>Novembre - Séminaire intersites 1 "Diagnostic"</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des diagnostics locaux Faire une analyse conjointe des besoins des territoires Partager les bonnes pratiques, expérimentations à l'oeuvre dans les quatre territoires | <p>Janvier - Séminaires locaux 2 "Prospective"</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir collectivement des futurs souhaitables sur les problématiques identifiées en séminaires locaux 1 |
| <p>Janvier - Séminaire intersites 2 "Prospective"</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les changements et évolutions qui devraient avoir lieu dans les villes moyennes et à l'échelon national afin de permettre aux futurs souhaitables définis dans chaque territoire de se concrétiser Questionner à l'échelon national les perspectives qui relèvent de l'inévitable, celles qui ne sont ni possibles ni souhaitables et celles qui comportent une dimension fortement aléatoire | <p>Mars-avril - Séminaires locaux 3 "Stratégie"</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier des leviers d'action stratégiques à mettre en oeuvre aux niveaux communal et intercommunal pour atteindre les futurs souhaitables | <p>Avril - Séminaires intersites 3 "Stratégie"</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les leviers d'action stratégiques à mobiliser au niveau national pour atteindre les futurs souhaitables définis par les villes moyennes Dégager des dénominateurs communs aux quatre villes moyennes | <p>Juin - Séminaires locaux 4 "Actions"</p> <ul style="list-style-type: none"> Positionnement de chaque territoire sur trois expérimentations Définition des modalités de mise en oeuvre des expérimentations | <p>Juillet - Séminaires intersites 4 "Actions"</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier des actions concrètes à l'échelle nationale pour aider les villes moyennes dans les changements engagés Identifier les acteurs à mobiliser et les modalités de mise en oeuvre |

Parole de participants

« Au cours de cette Fabrique Prospective, nous avons tous bien compris que notre rapport au temps était un des éléments cruciaux, si ce n'est le principal, pour changer notre rapport à l'autre et au monde qui aujourd'hui n'est plus soutenable. S'ancrer dans le temps de l'éternel retour des jours et des nuits, des mois, des fleurs et des fruits, s'inscrire à nouveau dans les rythmes immuables permettra à la fois de nous reconnecter au vivant, de rétablir les solidarités du quotidien et de nous adapter aux changements climatiques. Entre le numérique qui nous permet de faire tout ou quasiment à distance favorisant le repli sur soi et l'éloignement géographique des foyers du cœur d'agglomération source d'individualisme et de temps de déplacements subis, nos villes de bord de Loire doivent aussi agir pour renouer avec la douceur angevine ».

Christine Grégoire, directrice des mobilités, pôle transition écologique, communauté d'agglomération de Blois – Agglopolys

« La Fabrique Prospective dédiée aux temporalités et aux rythmes urbains dans les villes moyennes et sur leur territoire fut l'occasion à Cahors d'offrir un espace pour s'interroger sur le modèle de société souhaité, attendu, en partant de l'échelle locale; de s'autoriser à changer de regard, à concevoir différemment, en faisant un pas de côté, une politique publique, un projet, une action... pour les penser sous l'angle de la temporalité, des rythmes et de leurs impacts. Pour ce faire, nous avons remis au cœur de l'action publique les femmes, les hommes et les enfants; pris conscience collectivement de la nécessité de mieux prendre en compte la nature; d'optimiser nos équipements et nos usages; et rééchangé sur le vivre-ensemble, le lien social et les solidarités ».

Jean-Albert Reix, maire de Lherm et vice-président et Magali Gosse, directrice de la prospective territoriale, Grand Cahors

« Suite à une étude sur le centre-ville nocturne de Châtelleraut, la Fabrique Prospective a été une "nouvelle aventure", une nouvelle approche qui nous a permis de travailler le sujet des temporalités, en lien avec les questions de mobilité, du quotidien et des modes de vie. Les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain sont des leviers pour concrétiser les actions prototypées dans le cadre de la Fabrique Prospective. La démarche nous a beaucoup apporté en termes de méthodologie de travail sur les inégalités temporelles ».

Damien Roche, chef de projet Petites villes de demain, Grand Châtelleraut

« La thématique des temporalités et des rythmes urbains interpelle au départ car ce n'est pas un thème classique pour une collectivité territoriale. Habituellement pris par nos activités quotidiennes, cette Fabrique Prospective nous a donné l'occasion de mettre le temps de l'urgence entre parenthèses pour réfléchir au fonctionnement actuel de notre agglomération et envisager des perspectives à moyen et long terme. En effet, les temps et les rythmes de vie traversent chacune de nos fonctions et de nos missions et permettent de trouver des réponses très concrètes à nos problématiques ».

Tristan Denéchaud, vice-président en charge du transport et Emmanuel Piernot, directeur général adjoint en charge de l'attractivité économique, de la mobilité et de l'aménagement, Colmar Agglomération

« Ces réflexions menées sur des villes Action Cœur de ville ont permis de réaffirmer leur agilité à s'emparer de sujets transversaux que sont les rythmes urbains. En explorant ce nouveau thème, les trois nouvelles priorités du programme Action Cœur de Ville sont apparues en filigrane : la transition écologique et la sobriété foncière qui sont liées aux questions d'intensification des usages, l'utilisation de l'existant, la mutualisation de l'immobilier; la transition économique qui au-delà de nouvelles formes de production, passe aussi par de nouvelles manières de travailler en ville. Cela soulève des enjeux de mobilité ou d'organisation du travail. Enfin, la transition démographique a pu aussi être abordée tout au long de cette Fabrique Prospective, en évoquant les questions de citoyenneté et de nouvelles formes de sociabilité liées au temps. Ces quatre territoires, que l'on peut désormais qualifier de pionniers sur le sujet, vont permettre d'intégrer la question des temporalités dans les villes moyennes pour le programme ACV ».

Marguerite de Metz, chargée d'expérimentations, direction de programme Action cœur de ville, ANCT

« La capacité des villes moyennes à mieux maîtriser les temps et les rythmes de vie est un élément clé dans la détermination de leurs trajectoires de développement, à l'heure où les impératifs de transitions écologiques, les transformations numériques, la massification du télétravail et le renouvellement de leur attractivité, questionnent plus que jamais leurs modèles urbains. La passivité en la matière pourrait être synonyme de développement subi, précisément, ce qu'ont refusé les 4 collectivités engagées dans cette Fabrique Prospective ! ».

Philippe Archias et Claire Huberson, Chronos – Auxilia

« Ce qui est crucial aujourd'hui, face à la désynchronisation croissante des rythmes et des activités, c'est de (re)mettre en avant la question de l'organisation des temps et de l'inscrire définitivement sur le devant de la sphère politique. Il apparaît de plus en plus indispensable que les approches temporelles participent à l'enrichissement des autres politiques publiques comme la conception des politiques de mobilité, de l'offre de services et de son accessibilité. Ainsi, les évolutions sociétales actuelles conduisent à faire migrer les services au cœur des tissus urbains, et moins dans les espaces périphériques, et ça, c'est du temps finalement ! Il faudrait prêter plus d'attention à l'analyse des rythmes, comme une fonction essentielle de la vie sociale et comme marqueur fondamental des inégalités contemporaines ».

Dominique Royoux, professeur de géographie à l'université de Poitiers, membre du réseau Tempo territorial

« Nos sociétés modernes occidentales entretiennent un rapport au temps ambivalent : tout le monde semble « en manquer » et tandis que les rythmes ne cessent d'augmenter, la demande sociale la plus audible semble être celle de l'accélération. Les outils numériques contribuent à cette dynamique. Dans ce contexte, la question posée est celle de l'approche des villes moyennes : les promesses d'une qualité du cadre de vie, et d'une certaine forme de ralentissement, y sont-elles au rendez-vous ? Quelles seraient les conditions de durabilité des systèmes (alimentaire, énergétique, de mobilité, d'interactions citoyennes et sociales...) ? Les temps en commun de cette Fabrique Prospective ont permis aux participants de mesurer toutes les dimensions concrètes, en termes de politiques publiques, qu'implique un questionnement sur le temps et l'évolution des rythmes de vie. Des atouts locaux sont à valoriser (cours d'eau, paysage, centres historiques...) en même temps que des habitudes de vie à faire évoluer (travail, consommation, déplacements). À travers les actions imaginées par les quatre territoires, la nécessité d'une approche transversale, pluridisciplinaire et intergénérationnelle s'est imposée ».

Caroline Valluis, Colibree

« Le temps est une notion difficile à appréhender. À titre individuel, le temps vécu, celui que l'on ressent dans son corps et dans son esprit, est parfois aux antipodes du temps physique, celui des montres. Au niveau social, les temps sont multiples, tant et si bien qu'il est difficile de les considérer dans leur ensemble. Il est pourtant essentiel de les analyser et ce d'autant plus à l'heure où les problématiques temporelles s'exacerbent, y compris dans les villes moyennes et leurs intercommunalités. Comment vivre en harmonie avec les rythmes naturels, à l'heure du déclin de la biodiversité et du changement climatique ? Comment ralentir alors que les rythmes de vie quotidiens (éducation, travail, famille, temps libre...) semblent s'accélérer ? Comment limiter les inégalités entre des individus qui passent d'un temps contraint à un autre et d'autres qui disposent largement de temps libres et apaisés ? Les séminaires menés dans le cadre de la Fabrique Prospective ont contribué à la mise en place d'un « cadre temporel » pour échanger sur ces sujets et à faire émerger des actions opérationnelles ».

Julie Rieg, sociologue, fondatrice de Change it Use it

« Est-ce que les aspirations au ralentissement et à des modes de vie plus en proximité ne peuvent pas être interprétées comme le reflet d'un désir d'habiter dans des villes à taille plus humaine ? Est-ce une forme de renouvellement des modèles et des imaginaires ? Est-ce la fin du rêve américain, du périurbain et du mythe de l'accessibilité combinée aux aménités fonctionnelles et naturelles ? Existe-t-il un juste milieu entre les modes de vie villageois et urbains ? Si c'est le cas, les futures villes idéales de demain pourraient être ces villes intermédiaires, jusqu'alors parents pauvres des politiques d'aménagement nationales ? Pour toutes ces raisons, la Fabrique Prospective de l'ANCT sur les temporalités des villes moyennes est aujourd'hui plus que bienvenue ! »

Emmanuel Munch, enseignant-chercheur à l'école d'urbanisme de Paris, membre du réseau Tempo territorial

Caractéristiques des quatre agglomérations moyennes engagées dans la Fabrique Prospective « Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes de vie dans les villes moyennes »

(sources : Chronos-Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022 – DGCL, 2022, INSEE, 2022 ; crédits photo : ANCT)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BLOIS - AGGLOPOLYS



Nombre d'habitants : 108 556

Nombre de communes : 43

Densité (km²) : 133,1

Président : Christophe Degruelle

Département : Loir-et-Cher

Enjeux⁵ :

- la synchronisation avec les rythmes de la nature et des saisons (biodiversité, alimentation),
- la prise en compte des différents usagers et des inégalités temporelles dans la conception des politiques publiques,
- les différentes échelles urbaines et rurales, une complémentarité des territoires et un accès au service à renforcer,
- la polyfonctionnalité des équipements et des espaces publics pour intensifier les usages dans un temps élargi,
- une économie du tourisme reliée aux rythmes naturels et aux richesses du territoire,
- les enjeux des nouvelles organisations et rythmes du travail,
- la conciliation des temps privés et publics, le respect des rythmes pour des temps familiaux de qualité,
- en matière de mobilité, un territoire polyfonctionnel incitant aux déplacements à vélo ou à pied,
- la requalification du centre-ville, pour de nouvelles centralités et sociabilités,
- pour de nouvelles sociabilités dans le centre-ville de Blois et les centres bourgs du territoire : des lieux de vie accueillants pour toutes et tous à tout moment, permettant de réduire les inégalités temporelles en facilitant l'accès aux fonctions essentielles.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CAHORS



Nombre d'habitants : 41 795

Nombre de communes : 36

Densité (km²) : 70,5

Président : Jean-Marc Vayssouze-Faure

Département : Lot

Enjeux⁶ :

- la végétalisation des espaces publics et du bâti : entre respiration, attractivité urbaine et durabilité ;
- la réduction du temps de travail et l'augmentation du temps libre ;
- l'étalement des flux touristiques dans le temps et sur le territoire ;
- un territoire apaisé grâce à des continuités plus fortes entre la ville centre et les villes périphériques, à l'intention des habitants et des touristes ;
- des temps en commun pour des habitants aux modes de vie variés ;
- l'utilisation des équipements publics et des espaces vacants pour d'autres activités pendant les heures de fermetures ;
- une meilleure accessibilité spatiale et temporelle des services publics et des aménités urbaines ;
- l'adoption des rythmes naturels dans le cycle alimentaire, de la production à la consommation ;
- des temps libres de qualité pour les salariés et les étudiants qui travaillent au sein des pôles périphériques ;
- un ralentissement des rythmes de déplacement par le vélo et la marche.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CHÂTELLERAULT

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre d'habitants : 85 510

Nombre de communes : 47

Densité (km²) : 73,7

Président : Jean-Pierre Abelin

Département : Vienne

Enjeux⁷ :

- horaires d'ouverture des commerces, la clé de leur attractivité ?
- **le temps du déplacement, un moment de qualité ;**
- les temporalités nocturnes, quels espaces pour les développer ?
- **place aux jeunes !**
- vers des usages pluriels des espaces et bâtiments dans le temps ?
- **le temps du récit collectif ;**
- des rencontres intergénérationnelles encouragées ;
- une ville au rythme des familles ;
- **ralentir ?**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COLMAR AGGLOMÉRATION

CA
COLMAR
AGGLOMÉRATION

Nombre d'habitants : 116 521

Nombre de communes : 20

Densité (km²) : 467,1

Président : Eric Straumann

Département : Haut-Rhin

Enjeux⁸ :

- **l'adaptation des documents de planification et des projets à l'évolution des modes de vie et à la rapidité du changement climatique ;**
- **des services publics et des aménités urbaines accessibles à moins d'un quart d'heure sur l'ensemble de l'agglomération ;**
- un ralentissement du rythme des habitants ;
- une réduction du tourisme de masse, surtout en hiver ;
- **un rapprochement des habitants de la saisonnalité des productions agricoles, des végétaux et de la reproduction animale ;**
- des temps de sociabilité et de repos dans les espaces extérieurs, y compris en hiver ;
- une adaptation du nettoyage des espaces publics aux saisons, jours et heures d'affluence ;
- une adaptation du territoire au rythme des personnes âgées ;
- vers une gestion globale de la nuit ;
- le choix du lieu de résidence pour réduire les déplacements et les rythmes de vie



NOTES

5, 6, 7, 8. Dix enjeux identifiés à l'issue de la phase d'immersion ; les trois enjeux caractérisés comme prioritaires par le groupe de travail local sont en gras.

Évolution des rythmes de vie et villes moyennes : quels enjeux ?

Diversité et inégalités des rythmes de vie

Actifs, scolaires, personnes âgées, touristes... chaque territoire est traversé par des individus et des groupes sociaux aux rythmes de vie variés. Leurs besoins en termes d'accès aux services, commerces ou équipements, d'offre de mobilité ou de temps conviviaux ont une dimension temporelle : ils ne concernent pas les mêmes moments de la journée, de la semaine, du mois, de l'année. Par ailleurs, les temps sociaux et collectifs qui structuraient la vie urbaine, comme les vacances, le dimanche, la messe, la sortie d'usine, la semaine de 5 jours, le journal de 20 heures, se sont estompés⁹. On constate en effet ces dernières décennies « *la remise en cause des rythmes fordiens structurant l'organisation spatio-temporelle des sociétés occidentales par un nouveau rythme aux temporalités plus fragmentées, imbriquées et différenciées, dans lequel les rythmes individuels désagrègent les grands rythmes collectifs* »¹⁰. De fait, les rythmes sont très différenciés selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, ou encore le genre.

Si ces rythmes de vie sont divers, ils sont tous touchés depuis plusieurs décennies par **trois principales mutations** :

- **la numérisation accrue de la société.** Les courriels, les textos ou encore les messageries rendent possible une communication à la fois instantanée et asynchrone, à la différence de la lettre ou du téléphone. De manière plus générale, le numérique a facilité l'accès à distance

à l'information et à la culture, a permis l'avènement d'un commerce en ligne fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et a fortement transformé le travail (robotisation, télétravail, intensification des tâches de travail par la hausse de la productivité du travail - culture de l'urgence et de l'immédiateté, intensification des échanges, multiplication des tâches du fait des gains de temps réalisés...¹¹);

- **le dérèglement des grands cycles naturels.** Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité font que les rythmes cycliques (alternance jour/nuit, saisons, rythmes hydriques...), qui servent de référence partagée, se dérèglent. De plus, l'artificialisation des milieux de vie (lumières artificielles, perte d'espaces naturels...) ne permet plus au temps long et régulier de la nature de jouer aussi efficacement qu'auparavant son rôle de synchronisateur pour les activités humaines et pour la biodiversité;

- **la réduction et l'évolution des temps de travail.** En moins d'un siècle, l'espérance de vie s'est accrue de 60 % et le temps de travail a été divisé par deux, tandis que le « temps libre » a été multiplié par cinq (15 ans de la vie humaine, contre 3 en 1900)¹². Parallèlement, les temps de travail ont évolué. En 2009, seuls 37 % des salariés français connaissaient précisément leurs horaires de travail une semaine à l'avance¹³. Près d'un tiers de la population active travaillait le week-end, notamment le dimanche (ce qui correspond à un doublement depuis les années 1970) et on constatait une hausse du travail de nuit et du travail en horaires décalés (18 % de la population était à temps partiel avec une part de 8 % pour les hommes et 29 % pour les femmes).

NOTES

9. Jean Grosbellet, « Maîtriser les rythmes quotidiens : nouvelle revendication du droit à la ville ? », Carnets de géographes, septembre 2015

10. Chris Beyer et Dominique Royoux, « L'aménagement temporel territorial : repenser les territoires en conjuguant espace et rythme », Métropoles, 2015

11. <https://www.paysdelaloire.aract.fr/outil/numerique-et-conditions-de-travail-les-enjeux-dune-transformation-en-marche-2/>

12. Luc Gwiazdzinski, Temps et territoires, les pistes de l'hyperchronie », Territoires 2040, DATAR, 2012

13. Enquête « Emploi du temps » de l'INSEE, 2009-2010

Ces mutations ont été accélérées par **la crise de la Covid-19**. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer la crise avaient une forte dimension temporelle : confinement, couvre-feu, limitation de la portée et de la fréquence des déplacements. De plus, de nombreuses activités ou pratiques qui se sont développées dans ce contexte ont engendré un autre rapport au temps : télétravail¹⁴, commerce en ligne¹⁵, chômage partiel¹⁶, utilisation du vélo pour se déplacer¹⁷, pour les parents assurer la garde et l'éducation de leur(s) enfant(s) tout en poursuivant leur activité professionnelle, ou encore aménagements temporaires de type terrasses de cafés et restaurants sur des places de parking ou « coronapistes¹⁸ ».

Cette évolution des rythmes de vie individuels et collectifs, renouvelée par la crise de la Covid-19, engendre plusieurs **enjeux** :

- **la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.** En 2015, plus d'un actif européen sur cinq considérait que ses horaires et rythmes de travail perturbaient sa vie familiale plusieurs fois par mois, et plus d'un actif européen sur deux estimait être trop fatigué plusieurs fois par mois pour effectuer des tâches domestiques¹⁹;
- **la conciliation des rythmes individuels et collectifs.** Les activités nocturnes ou touristiques sont des exemples de risque de conflits entre des groupes de population n'ayant pas le même rapport au temps : la nuit cristallise les tensions entre jeunes et résidents plus âgés ; de plus en plus d'habitants de zones touristiques se plaignent de la pression exercée par les

visiteurs sur leurs territoires. Par ailleurs, les rythmes individuels étant de plus en plus irréguliers et imprévisibles, ils sont plus difficiles à synchroniser et donc à relier dans des collectifs : « Il devient difficile de « faire famille », « organisation », « territoire », « ville » ou « nation » quand *chacun erre dans ses parcours individuels et ses temporalités comme dans des bulles séparées* »²⁰;

- **les inégalités temporelles.** Si certains d'entre nous sont en capacité « d'acheter du temps » (recours à des services de ménage, cuisine, garde d'enfants...) et de gérer leur emploi du temps de manière relativement autonome, d'autres ont très peu de prise sur leur rythme de travail et de vie (temps partiels subis, missions réalisées en intérim, calendrier de travail mouvant imposés par l'employeur, trajets domicile-travail très longs, impossibilité de partager ou déléguer les tâches domestiques et parentales...) ²¹. À ces inégalités sociales s'ajoutent d'autres facteurs discriminants, liés à l'âge ou encore au genre : les personnes âgées passent beaucoup de temps dans leur logement et leurs sorties sont parfois rares et souvent conditionnées par la présence d'infrastructures adaptées ; les femmes tendent à combiner des rôles sociaux multiples, ce qui se traduit au quotidien par des mobilités beaucoup plus fractionnées que celles des hommes. Ces inégalités peuvent également entraîner des pertes de relations sociales, de mixité, dans la mesure où certains individus ne se croisent plus sur l'espace public ou à l'occasion de temps communs ;

NOTES

14. 33 % des actifs ont expérimenté le télétravail en France contre seulement 7 % avant le confinement. *Enquête sur les impacts du confinement sur les déplacements et les modes de vie des Français*, Forum Vies Mobiles, avril 2020.

15. D'après le baromètre e-commerce de Kantar sur la période allant de mars à mai 2020, le commerce alimentaire en ligne a connu une forte croissance de +55 %, quand le commerce de biens en ligne augmentait de 13 % sur la même période.

16. En avril 2020, 8,6 millions de salariés français étaient placés au chômage partiel : https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/20/en-avril-8-6-millions-de-salaries-francais-ont-ete-reellement-places-au-chomage-partiel_6040271_3234.html

17. La fréquentation des pistes cyclables au cours des huit premiers mois de l'année 2020 a bondi d'environ 29 % en France par rapport à la même période de 2019, d'après une enquête de l'association Vélo & territoires. « Le mouvement est sensible en zone rurale (+ 16 %) et en zone périurbaine (+ 17 %). Mais il se révèle surtout spectaculaire dans les villes, avec une hausse moyenne de 33 %. La progression, notable en début d'année, s'est fortement accentuée à la fin du confinement. À Paris, le nombre de passages enregistrés sur les pistes cyclables a ainsi grimpé de 67 % entre la sortie du confinement et la fin août par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation est de 26 % dans la métropole de Lille, de 24 % à Lyon, de 23 % à Dunkerque. » https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/09/04/l-usage-du-velo-en-forte-expansion-dans-les-grandes-villes_6050943_823448.html

18. <http://enlargeyourparis.blogs.liberation.fr/2020/09/20/les-coronapistes-marquent-un-tournant-decisif-dans-la-pratique-du-velo-en-ile-de-france/>;

19. Dominique Royoux, « L'articulation des temporalités de la vie quotidienne : nouveaux défis territoriaux des politiques publiques locales », *Développement durable et territoires*, juin 2018

20. Luc Gwiazdzinski, *Temps et territoires, les pistes de l'hyperchronie*, Territoires 2040, DATAR, 2012

21. <https://www.inegalites.fr/Les-maitres-du-temps-prosperent-grace-aux-flexibles>

• **l'aspiration au ralentissement.** Le sociologue et philosophe Hartmut Rosa a souligné dans ces travaux que le sentiment d'accélération et de pénurie de temps se généralise au sein de la société : « Plus on économise le temps, plus on a la sensation d'en manquer »²². Générateur de stress, ce sentiment résulterait de trois phénomènes imbriqués : l'accélération technique (augmentation de la vitesse des transports, démultiplication des moyens de communications, succession rapide d'innovations...); l'accélération du changement social (diversification des modèles sociaux, évolution au cours de la vie des pratiques et styles de vie, des structures familiales, des affiliations politiques ou religieuses, multiplication des ruptures de vie - chômage, reconversion professionnelle, divorce, perte d'autonomie...); l'accélération du rythme de vie quotidien (plus d'activités sont réalisées par unité de temps). En conséquence, l'aspiration à la décélération des rythmes de vie est largement partagée : en 2015, 82 % des Français souhaitaient ralentir leur rythme de vie, 33 % souhaitaient réduire le temps passé à se déplacer et 60 % déclaraient manquer de temps pour faire ce qu'ils veulent ou doivent faire (accorder plus de temps à ses proches, « prendre du temps pour soi »...). Ces souhaits sont associés à une demande de plus grande autonomie temporelle, c'est-à-dire de capacité à mieux maîtriser ses horaires et son rythme en articulant vitesse et lenteur, tant à l'échelle de la journée que de la semaine ou de la vie²³. Cette aspiration se lit, par exemple, à travers le développement du coaching en gestion du temps ou en organisation du rythme de vie.

Trois enjeux spécifiques aux villes moyennes

Le rapport au temps est une caractéristique emblématique des villes moyennes. D'une part, la faible pression temporelle des villes moyennes est présentée comme un des facteurs de la qualité de leur cadre de vie : les rythmes individuels et collectifs y sont plus lents que des milieux très denses et les possibilités de conciliation entre temps personnel et professionnel a priori plus aisés. D'autre part, les faibles temps de déplacement entre centres et périphéries, du fait d'une circulation automobile relativement fluide, combinés à la faible valeur du foncier rural, ont accéléré le « développement horizontal » des villes moyennes, caractérisé par une faible mixité fonctionnelle des extensions urbaines (quartiers d'habitat pavillonnaire, zones commerciales, zones industrielles...). Certains centres-villes ont alors été concurrencés par leurs périphéries. Il résulte de ce phénomène une forte sensibilité des habitants des périphéries au coût et à la vitesse des déplacements automobiles, conditions de leur mode de vie. À une échelle plus large encore, le développement des infrastructures de transport rapide (TGV, autoroute) a permis à certains actifs des villes moyennes de travailler dans une métropole voisine, ce qui a généré des nouveaux rythmes de vie marqués par la dépendance à la grande vitesse des transports.

Dès lors, la prise en compte de l'évolution des rythmes de vie soulève trois enjeux pour les villes moyennes :

• **la cohésion sociale** : si la massification récente du télétravail et l'essor du travail nomade portent pour certains la promesse d'une plus grande flexibilité dans la gestion du temps, force est de constater que cette perspective demeure inégalitaire. Les temps de transport et de travail demeurent en effet pour beaucoup une contrainte forte au quotidien. Le « capital de temps » de certains est de plus conjoncturellement fortement contraint du fait du contexte de forte tension sur le pouvoir d'achat ;

NOTES

22. https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2016/04/01/hartmut-rosa-plus-on-economise-le-temps-plus-on-a-la-sensation-d-en-manquer_4893818_4497916.html

23. Forum Vies Mobiles, Aspirations liées à la mobilité et aux modes de vie - enquête internationale, 2016

- **l'attractivité** : les villes moyennes incarnent pour beaucoup la promesse de renouer avec des rythmes plus apaisés grâce à des distances plus courtes et un environnement plus calme et plus préservé ;
- **la transition écologique** : une ville moyenne aux rythmes apaisés et conciliés est une ville qui propose des mobilités douces et des solutions mutualisées de transport, qui renforce la place de la nature et prend en compte les rythmes saisonniers, et qui évite l'étalement urbain par exemple en favorisant la polycentralité ou la diversification fonctionnelle.

Face à ces enjeux, l'organisation territoriale des villes moyennes (accessibilité des équipements, services, commerces, ou bien proximité entre lieux de travail et de vie) et leurs choix en matière de politique de mobilité, d'habitat, d'aménagement de l'espace et d'action sociale jouent pour beaucoup car elles peuvent pallier ou au contraire accentuer les inégalités temporelles existantes. De plus, ne pas prendre en compte les rythmes de vie et leurs évolutions est source de conflit d'usages, qu'ils soient strictement temporels (par exemple, la nuit) ou entre certaines populations des villes moyennes (par exemple entre touristes et résidents).

ACTION

Les cittaslow et la ville du quart d'heure

En Italie, en 1999, les « villes lentes » (cittaslow) émergent dans le sillage du mouvement « slow food ». Ce label « cittaslow » s'adresse à des villes de moins de 50 000 habitants qui s'engagent à adopter des mesures visant la qualité de vie par un apaisement des rythmes, la promotion des modes de déplacement actifs (marche, vélo...), la création de places publiques, le développement des commerces de proximité, la mise en valeur de produits locaux, la participation des habitants à la vie municipale²⁴. Les neuf communes françaises labellisées comptent toutes moins de 5 000 habitants : Segonzac, Labastide d'Armagnac, Mirande, Blanquefort, Créon, Grigny, Valmondois, Saint Antonin-Noble-Val et Loix-en-Ré.

Le concept de « ville du quart d'heure », récemment développé par l'ingénieur Carlos Moreno, vise à apaiser les rythmes de vie des citoyens métropolitains. Il s'agit d'organiser l'accès en un quart d'heure maximum, à pied ou à vélo, à six fonctions essentielles : se loger dignement, travailler et produire dignement, se soigner, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir. Ce modèle propose de tendre vers des métropoles polycentriques, organisées autour de quartiers offrant toutes les commodités du quotidien et bien reliés entre eux, pour favoriser la qualité de vie et le bien-être des habitants. Carlos Moreno a adapté son modèle aux petites et moyennes villes ainsi qu'aux territoires ruraux avec la « ville de la demi-heure »²⁵.

NOTES

24. <https://cittaslow.fr/>

25. Marjolaine Koch, « La ville du quart d'heure, ou le village réinventé », 17 février 2020 : <https://www.lettreducadre.fr/19488/la-ville-du-quart-dheure-ou-le-village-reinvente/>

Comment prendre en compte la diversité et l'évolution des rythmes de vie ?

Cerner la diversité des besoins et des usages temporels

Les villes moyennes regroupent des populations aux rythmes divers. Si certains besoins sont spécifiques à certaines catégories de population (par exemple, la garde et l'offre de loisirs pour les enfants), d'autres sont partagés mais avec des temporalités différentes qu'il faut concilier. Les quatre villes moyennes engagées dans la Fabrique Prospective ont sur ce dernier point plus particulièrement identifié les besoins de mobilité qui diffèrent entre touristes, actifs, jeunes et personnes âgées en rapidité et en fréquence. Les temporalités nocturnes ont également été cernées comme pouvant entraîner des risques de conflits d'usage (cf. encadré « Une étude sur les besoins d'ouverture de certains services la nuit à Châtelleraut », p. 27).

L'adaptation des villes moyennes aux rythmes des personnes âgées a été nettement soulignée comme un enjeu fort dans le cadre de la Fabrique Prospective. Les personnes âgées y représentent en effet une part plus importante de la population que dans les grandes villes²⁶, et leur part dans la population française ne devrait cesser de croître dans les prochaines décennies.

Parallèlement, de nouvelles populations aspirent à s'installer dans les villes moyennes pour changer de rythme, tout en gardant des attentes de rapidité. Les rythmes de vie et les attentes des habitants des villes moyennes pourraient alors devenir de plus en plus divers.

Enfin, les quatre villes moyennes engagées dans la Fabrique Prospective ont mis en avant l'importance de cerner les besoins des plus isolés afin de lutter contre les inégalités temporelles (cf. paragraphe « Diversité et inégalités des rythmes de vie », p. 10). Le « capital temps » est en effet très différent en fonction des catégories de population des villes moyennes, et plus faible chez certains. Les inégalités temporelles recourent

MÉTHODE

L'OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS DANS LES VILLES DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE²⁷

En 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a mandaté la société Mytraffiq, spécialisée dans les données de flux, pour mettre à disposition pendant trois ans une série d'indicateurs de flux pertinents et fiables aux villes du programme Action cœur de ville. Trois indicateurs sont étudiés : le flux piéton mensuel enregistré dans le centre-ville, le taux d'attractivité dans l'agglomération et la part de visiteurs extérieurs. Ces données sont actualisées tous les trimestres.

NOTES

26. <https://www.cairn.info/journal-retraite-et-societe1-2005-2-page-23.htm>

27. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/observatoire-des-mobilites-2021-dans-les-villes-action-coeur-de-ville-803>

à la fois des inégalités sociales, économiques, de composition familiale (monoparentalité en particulier) et géographiques : les précaires ne peuvent pas « acheter de temps » (comme pour par exemple la garde d'enfants); certains actifs subissant des horaires décalés (travail de nuit) ou morcelés (cumul de plusieurs temps partiels) peinent à trouver réponse à leurs besoins sur leurs temps libre; les personnes éloignées des centralités des territoires subissent leur mobilité; pour les jeunes, les difficultés de mobilité peuvent être un frein à l'insertion sociale et professionnelle; les personnes âgées ont une maîtrise de leur temps liée, d'une part, à leurs capacités motrices, d'autre part, à la localisation de leur lieu de vie.

Si la réalisation d'études par des consultants ou en partenariat avec des universités et la mobilisation des données existantes sont une ressource indéniable pour réaliser une observation fine de certains usages effectifs ou pour identifier des besoins temporels, les participants à la Fabrique Prospective ont pointé l'intérêt de les compléter par des démarches de coconstruction, avec les citoyens et les acteurs socioéconomiques. Autrement dit, l'observation doit être un support pour échanger sur les usages et la perception des inégalités temporelles puis pour coconstruire des réponses adaptées.

MÉTHODE

LE MOBILISCOPE²⁸

Développé par une équipe de géographes et de géomaticiennes du laboratoire Géographie-cités (Paris-Aubervilliers), le Mobiliscope est un outil de géovisualisation qui donne à voir l'évolution de la population présente dans les villes françaises et canadiennes au cours des 24 heures de la journée. Il permet ainsi d'étudier les changements de composition sociale des quartiers au fil des heures dans 55 villes et leur région (49 en France et 6 au Québec, Canada). En France ce sont ainsi 10 000 communes qui sont couvertes par l'outil (60 % de la population).

MÉTHODE

L'ÉTUDE « TEMPS ET CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS » DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS²⁹

En 2018, l'université de Poitiers choisit de mesurer l'organisation des temps des étudiants, notamment l'articulation entre le temps consacré à leurs formations et celui affecté à d'autres activités, universitaires ou non, car elle conditionne leur réussite tout au long de leur cursus universitaire. Menée par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante de l'université de Poitiers, les vice-présidents concernés, la maison des étudiants, avec le soutien du programme Idéfi Paré et de l'université confédérale Léonard de Vinci et le financement de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'enquête est renseignée par 4 050 étudiants sur un total de 24 069 (soit un taux de réponse de 16,8 %). Elle porte sur leurs problèmes d'articulation entre le temps des études et le temps hors études, sur les questions de mobilité, sur leurs pratiques de loisirs, sportives et culturelles, sur leurs conditions d'accès à l'offre de santé, aux lieux de restauration, et sur leur absentéisme aux cours.

NOTES

28. <https://mobiliscope.cnrs.fr/fr>

29. https://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2019/12/Enqu%C3%AAtes_Tempsetconditions_2019_web.pdf; <https://docs.google.com/viewerng/viewer?url=http://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2019/11/tempo-bilan-web.pdf&hl=fr>

MÉTHODE

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : ÉTUDE ET COCONSTRUCTION DES ACTIONS ENTRE USAGERS, NON-USAGERS, ÉLUS ET AGENTS³⁰

En 2017, la métropole européenne de Lille, en lien avec le ministère de la Culture, a lancé une expérimentation visant à adapter et réorganiser les horaires au sein du réseau de ses bibliothèques et médiathèques afin d'améliorer l'accueil des usagers. Un appel à candidatures a d'abord été lancé auprès des établissements pour identifier un groupe de volontaires. La métropole a ensuite confié à un prestataire plusieurs missions pour cerner les besoins et les usages :

- étude quantitative auprès des publics (adultes ou adolescents de 11 ans et plus, inscrits ou non-inscrits) fréquentant les établissements de lecture publique sélectionnés ;
- étude qualitative (entretiens individualisés ou groupes de discussion) auprès d'un panel représentatif des usagers de chacun des groupements ;
- étude quantitative sous forme de questionnaire auprès des personnels des établissements de lecture publique sélectionnés ;
- étude qualitative (entretiens individualisés ou groupes de discussion) auprès des personnels ;
- étude quantitative sous forme de questionnaires soumis à des adultes ou adolescents de 11 ans et plus pratiquant le bassin de vie et ne fréquentant pas les établissements sélectionnés ;
- étude qualitative auprès des publics ne fréquentant pas les établissements sélectionnés (adultes ou adolescents de 11 ans et plus) et collectifs (associations, conseils de quartiers, etc.) pratiquant le bassin de vie.

Sur la base de ces travaux, des ateliers participatifs mettant en présence usagers, non-usagers, élus et agents des bibliothèques, ont permis de déterminer les grilles horaires des établissements. De plus, un dispositif financier a été mis en place par la métropole pour inciter les communes à modifier leurs horaires pour une période expérimentale de 3 ans. Ce dispositif a permis d'augmenter notablement les horaires d'ouverture (2 400 heures supplémentaires) et a contribué à l'augmentation de la fréquentation, des inscriptions et des prêts dans ces équipements culturels.

Réinterroger les politiques publiques

La prise en compte des rythmes de vie et leur conciliation concernent de nombreuses politiques menées par les villes moyennes. Afin de réinterroger ces politiques, les travaux conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective ont permis de construire un guide de questionnaire utilisable par les élus et les agents des villes moyennes et d'identifier des exemples d'actions menées par des collectivités ou des intercommunalités permettant d'y répondre.

La mobilité

- Quelles adaptations apporter aux offres de transport en commun en termes de fréquence et d'horaires ?
- Quels sont les moments et lieux de congestions routières ?
- La logistique urbaine se déploie-t-elle sans contraindre les autres usages de la ville et des espaces publics ?

NOTE

30. https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2018/10/20160519_experimentation_rythme_ma_bibliotheque_cahier_des_charges_consultation_2.pdf ;
https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2018/12/Synthese_MEL_du_temps_globale.pdf ;
<https://tempoterritorial.fr/boite-a-outils-diagnostic-temporel-bibliotheques/rythme-ma-bibliotheque-a-la-metropole-europeenne-de-lille/>

ACTION

L'écrêtement des heures de pointe à Rennes métropole³¹

Inauguré en 2002, le métro rennais transportait, en 2012, 130 000 voyageurs quotidiens et connaissait une augmentation annuelle de 6 %. À partir de 2009, un phénomène d'hyperpointe est apparu, particulièrement critique le matin entre 7 h 40 et 8 heures. En conséquence, le temps d'attente et donc de déplacement s'allongeaient, le confort des voyageurs baissait, et les quais étaient bondés, avec des problèmes d'évacuation. Dans un premier temps, la métropole a augmenté la capacité de transport de l'ordre de 30 % (achat de nouvelles rames, reconfiguration de rames) pour un coût de l'ordre de 30 millions d'euros mais cette solution n'était ni suffisante ni durable face à l'augmentation constante de la fréquentation du métro. Le bureau des temps³² de la métropole a alors proposé de s'intéresser aux usages : il s'agissait d'analyser les flux pour identifier les principaux « générateurs de temps »³³ afin d'agir avec eux. L'étude des flux repose sur des données billettiques précises (par tranches de 10 minutes), complétées par des comptages et observations de terrain. En comparant une semaine universitaire à une semaine non universitaire, ce travail a permis de montrer le poids de l'université Rennes 2 dans la production de l'hyperpointe. En 2012, l'université a accepté d'expérimenter le décalage partiel des cours, avec une rentrée des cours en deux vagues : les 6 000 étudiants de licence 3 et master commençaient à 8 h 15, tandis que les 8 000 étudiants de licence 1 et 2 commençaient à 8 h 30. La pointe a alors été « écrêtée » et le « creux » relatif de fréquentation qui suivait a été comblé, alors même que la fréquentation du métro augmentait sur la même période.

L'offre de services, commerces, équipements

- L'amplitude horaire des services, commerces, équipements répond-elle aux besoins des actifs, des personnes en horaires décalés, des jeunes et des plus âgés ?
- Des offres de services numériques (vente en ligne, click and collect, etc.) ou itinérantes peuvent-elles être déployées pour compléter l'offre physique en particulier lors des moments de fermeture des commerces et des services ?

NOTES

31. <https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/file-PolPub/Agirpourlissierheuredepointem%C3%A9tro.pdf>

32. <https://metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps>

33. L'expression « générateurs de temps » désigne les organismes qui, par leurs horaires, génèrent des flux de déplacements importants à des moments précis et impactent donc le rythme du territoire.

34. <https://cahorsagglo.fr/les-espaces-france-services>

35. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-services-36#scrollNav-5>

ACTION

Le bus France services du Grand Cahors³⁴

Afin d'assurer l'accessibilité aux services sur l'ensemble de son territoire (cf. paragraphe « Grand Cahors », p.24 et p.25), le Grand Cahors a organisé son réseau France services autour de deux espaces physiques (l'un à Catus et l'autre à Saint-Géry-Vers) et un bus qui circule tous les jours de la semaine et visite une à deux fois par mois une vingtaine de communes de l'agglomération. Le label « France services » est attribué par l'État aux lieux assurant l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches avec neuf acteurs nationaux : la Poste, Pôle Emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et la Direction générale des finances publiques³⁵. Les agents France services y assurent un accompagnement de premier niveau et les acteurs nationaux peuvent être présents sous forme de permanences ou de visioconférences. Chaque structure labellisée bénéficie d'une subvention de 30 000 euros par an, prise en charge pour moitié par l'ANCT et pour l'autre par un fonds interpartenaires. Les collectivités locales peuvent, en outre, bénéficier de la dotation d'équipement des territoires ruraux ou de la dotation de soutien à l'investissement local pour couvrir jusqu'à 80 % de leurs dépenses d'investissement liées à la création d'un espace France Services. Les dépenses liées à la formation des agents, à l'animation du réseau et au déploiement des outils informatiques sont prises en charge par le programme France Services de l'ANCT et son partenaire la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts.

ACTION

L'amplitude horaire des services de la ville de Brive

À la mairie de Brive, la direction enfance – éducation et le service information jeunesse sont ouverts en continu (donc entre 12 heures et 14 heures) jusqu'à 17 h 30 le jeudi³⁶. Les structures de garde d'enfants de la ville sont par ailleurs ouvertes de 7 heures à 19 heures et la mairie propose, à titre occasionnel, un mode de garde à domicile, quelques jours par semaine ou par mois, pour les enfants dont les parents ont des horaires de travail décalés par rapport aux horaires habituellement couverts par les différents modes de garde possibles.

ACTION

Des pauses méridiennes axées sur la culture à Brive et à Poitiers

Dans les territoires peu denses, la pause méridienne des salariés sert généralement soit à un déjeuner rapide sur le lieu d'emploi, soit à un déjeuner à domicile obligeant souvent à refaire un trajet en voiture. De plus, l'accès aux offres culturelles peut être difficile pour ceux qui vivent ou travaillent loin des équipements concernés. Au regard de ces constats, Brive et Poitiers ont choisi de proposer des activités culturelles durant les pauses méridiennes. À Brive, la ville organise, en partenariat avec l'ensemble instrumental, les « concerts sur le pouce »³⁷. Ces concerts gratuits ont lieu entre 12 h 30 et 13 h 15 d'avril à juin dans des lieux accessibles au public, notamment salarié, où le spectateur peut déambuler et déjeuner à sa guise. Le Grand Poitiers a, pour sa part, développé avec le théâtre Auditorium les « c-sandwichs »³⁸. Sur un an, dix rendez-vous (musique, cinéma, théâtre) y sont accessibles gratuitement durant les pauses déjeuner.

L'offre culturelle et de loisirs

- Des moments de partage et de convivialité permettent-ils à l'ensemble des habitants de se rencontrer ?
- Comment faire en sorte que l'ensemble des habitants dispose de temps à consacrer à la vie collective du territoire ?

Le développement économique

- Les activités agricoles et touristiques respectent-elles le rythme des saisons ?
- Quelle part des actifs du secteur productif du territoire travaille en horaires décalés ?

ACTION

Les défis « foyers à alimentation positive »³⁹

Les défis « foyers à alimentation positive » sont inspirés des défis « familles à énergie positive ». L'objectif est ici de démontrer de manière conviviale qu'une alimentation savoureuse, biologique, locale, de saison est accessible sans augmenter son budget alimentaire. Cette démarche est portée par le réseau des agriculteurs et agricultrices biologiques, membre de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB). Depuis 2018, des groupements d'agriculteurs biologiques (Gab) ou maisons de l'agriculture biologique (Mab) forment des collectivités à piloter des défis. Ensuite, les foyers intéressés s'inscrivent et sont regroupés en équipe pouvant aller jusqu'à quinze foyers. Chaque équipe est fédérée par un capitaine ou un binôme de capitaines d'équipe, formé par l'animateur du défi. Durant toute la durée du défi, des temps forts sont organisés pour chaque équipe environ une fois par mois (soirée de lancement, soirée d'échange sur le thème « manger sain sans se ruiner » avec un professionnel de la diététique, cours de cuisine, visite de ferme biologique, suivi des factures d'achats alimentaires, etc.). Les bénéficiaires sont multiples pour les foyers participants : accompagnement gratuit vers une alimentation savoureuse et équilibrée, information sur l'agriculture biologique, connaissance des lieux d'achats de produits biologiques dans son quartier et dans sa ville, etc.

NOTES

36. <http://www.brive.fr/index.php/accueil-2/politique-des-temps/#148777040404-c7cf5a15-8164>

37. <http://www.brive.fr/index.php/accueil-2/politique-des-temps/#148777027867-6958dbc1-c6a9>

38. <https://www.tap-poitiers.com/>

39. <https://www.foyersalimentationpositive.fr/>

Les aménagements et l'organisation territoriale

- Quels sont les usages des aménagements et espaces publics (rues, places, etc.) la nuit, le week-end, selon les saisons (cf. encadré « La réduction des temps d'éclairage sur les voiries de desserte à Colmar », p. 29) ?
- Quels sont les quartiers ou zones du territoire qui génèrent des mobilités contraintes (par exemple, zones d'activités ou lotissements éloignés des offres de services, équipements ou commerces) ?
- Les documents cadres (PLU/PLUi, SCOT, plan de mobilité, plan local de l'habitat, schéma de cohérence territoriale, plan climat air et territoire...) prennent-ils en compte la variété et l'évolution des rythmes de vie et l'enjeu de leur conciliation ?

Innover : intensification, mutabilité et réversibilité, urbanisme tactique

Au-delà de l'identification des besoins temporels des populations et de la ré-interrogation des politiques locales, la prise en compte des rythmes de vie ouvre la voix à l'innovation. Trois registres d'innovation ont été identifiés dans le cadre de la Fabrique Prospective. Ces différents registres sont particulièrement intéressants à mobiliser pour faire face aux enjeux de vacances commerciale et immobilière que connaissent certaines villes moyennes.

ACTION

Le diagnostic temporel de la métropole européenne de Lille⁴⁰

En 2013, la métropole européenne de Lille s'est lancée dans l'élaboration d'un diagnostic temporel à l'échelle de son territoire. Ce diagnostic, actualisé en 2016, s'appuie sur l'analyse des horaires de plus de 1 500 équipements et services du territoire métropolitain (piscines, mairies, postes, écoles, etc.), sur la rencontre avec les directions thématiques de la métropole pour recueillir les projets déjà en cours et ceux pouvant être développés par une politique des temps, ainsi que sur une contribution du conseil de développement visant à intégrer la dimension temporelle dans les politiques métropolitaines. L'analyse des horaires des équipements et services a montré qu'en semaine, entre 9 heures et 16 heures, les services publics sont très majoritairement ouverts et couvrent l'ensemble du territoire, avec une concentration de services plus importante en fonction de la densité de population. En revanche, l'ouverture des services publics est réduite en semaine après 18 heures et le samedi après 14 heures. Ce travail a également montré des différences territoriales. Ainsi, à titre d'exemples, pour ce qui concerne les bureaux de poste, les territoires roubaisien et lillois concentrent une large partie des heures d'ouverture hebdomadaire de la métropole. Cependant, en pondérant ces valeurs par la population de chaque territoire, il apparaît que les territoires les moins peuplés, en particulier le territoire des Weppes et le territoire de la Lys, bénéficient d'un nombre d'heures cumulées d'ouverture hebdomadaire par habitant supérieur à la moyenne métropolitaine. Pour ce qui concerne les crèches et les haltes garderies, les territoires roubaisien et lillois représentent 52,4 % de l'ensemble des heures d'ouverture des crèches du territoire métropolitain. Ils sont les mieux dotés au regard du nombre d'heures d'ouverture pour 1 000 habitants, contrairement aux territoires de la Lys et des Weppes. Ces travaux ont notamment mis en lumière deux enjeux :

- la recherche de complémentarités entre les horaires d'ouverture des équipements à l'échelle métropolitaine (bibliothèques, déchetteries, etc.) afin d'accroître leur accessibilité;
- l'homogénéisation, à l'échelle métropolitaine, des horaires d'ouverture de certaines catégories d'équipement afin d'accroître la lisibilité et la compréhension des horaires d'ouverture et ainsi d'en favoriser l'appropriation par les usagers des services.

NOTE

40. https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2018-09/Rapport_diagnostic_temporel.pdf

- **L'intensification.** Il s'agit de faire en sorte que les équipements et les espaces publics soient davantage utilisés sur une même période. Un premier levier consiste à les rendre polyfonctionnels c'est-à-dire de faire en sorte qu'un même équipement ou espace ait plusieurs usages soit au moment de sa conception soit a posteriori. Un autre levier vise à partager les équipements et les espaces : chaque équipement et espace conserve sa fonction originale mais des usages différents peuvent y être réalisés occasionnellement. L'intensification apporte des réponses aux exigences environnementales qui s'imposent aux élus : une meilleure utilisation des espaces sous-exploités permet de construire moins et limite l'étalement urbain conformément aux objectifs de "zéro artificialisation nette", et les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction diminuent. De plus, le rapprochement et la multiplicité des fonctions dans un même espace favorisent une ville des courtes distances donc une réduction des besoins de mobilité et de la dépendance à l'automobile. Elle contribue, en outre, à renforcer la mixité fonctionnelle et sociale. Appliquée aux bâtiments publics, l'intensification permet d'envisager des économies en augmentant leur rentabilité immobilière : les charges peuvent être mutualisées entre différents utilisateurs et la mise à disposition de surfaces via de nouveaux modèles économiques locatifs permet d'envisager de nouvelles sources de revenus.
- **La mutabilité et la réversibilité.** L'objectif est de rendre les villes moyennes capables de s'adapter à l'imprévisible qui par définition peut arriver à tout moment, qu'il s'agisse des impacts du changement climatique (crues, incendies, pics de chaleur et canicules), de l'évolution des modes de vies ou des ruptures technologiques. Il s'agit donc de faire des choix d'aménagement et d'urbanisme moins définitifs, en introduisant de l'éphémère et du transitoire dans les politiques et les documents cadres. Agir en matière de réversibilité et de mutabilité consiste par exemple à prévoir dès sa conception la reconversion possible d'un bâtiment, d'un équipement ou d'un espace vers un autre usage.
- **L'urbanisme tactique.** Lors du déconfinement, des aménagements temporaires ont été expérimentés massivement : terrasses de cafés et restaurants sur des places de parking pour relancer leur activité, « coronapistes » pour décongestionner les transports publics sans accroître les flux automobiles ou encore tables de restaurant improvisées à partir de poteaux et de palettes. Ces exemples relèvent de l'urbanisme tactique, c'est-à-dire une approche novatrice pour penser l'espace public qui part des usages en expérimentant des aménagements légers et peu coûteux⁴¹. Cette approche désigne des interventions portées soit par la société civile (habitants, usagers, associations...)

en réponse à des besoins ou pour interpeller les pouvoirs publics, soit par les collectivités ou les intercommunalités pour tester des aménagements en passant par des expérimentations légères et provisoires. L'urbanisme tactique permet donc d'expérimenter des solutions en réaction à des évolutions sociétales, économiques ou environnementales rapides. Elle peut aussi être un moyen de convaincre des acteurs (habitants, usagers, acteurs économiques...) de la pertinence d'un projet avant son déploiement définitif.

ACTION

Le pôle Molière des Mureaux⁴²

Initié fin 2006, le pôle Molière des Mureaux est composé d'une crèche (50 berceaux), d'une école maternelle (6 classes) et d'une école élémentaire (7 classes). Il est également équipé d'une ludothèque et d'un restaurant (équipé d'un réfectoire se transformant en salle d'exposition) accessibles aux habitants lorsqu'ils ne sont pas utilisés par les élèves. Un café des parents, un centre de ressources, une salle à dominante sportive et des salles polyvalentes complètent l'offre du Pôle Molière. Ce projet est donc particulièrement innovant dans la prise en compte des rythmes de vie pour trois raisons :

- le pôle est polyvalent et propose des horaires étendus. Il compte sept bâtiments totalisant 4 500 m² utiles, répartis autour d'une rue intérieure entièrement sécurisée aux horaires de fonctionnement de l'école. Le site est pensé pour fonctionner tous les jours de l'année, de 7 heures à 23 heures Grâce à des accès multiples et autonomes, différents usages peuvent se développer en simultané dans les différents espaces;
- les équipements sont mutualisés. 40 % de la surface totale de l'équipement sont des espaces partagés, soit tous les espaces sauf la crèche et les salles de classe;
- le bâti est évolutif. Sur le court terme, les équipements sont modulables selon les usages et les besoins. Par exemple, le restaurant scolaire peut se transformer en 1 h 30 en salle d'exposition, de conférence, de cinéma ou de concert. Sur le long terme, tous les bâtiments ont été réalisés de manière à pouvoir accueillir la construction d'un étage supplémentaire, si des besoins d'extension ou d'évolution apparaissent, et les salles du périscolaires peuvent accueillir des salles de classe en cas d'augmentation des effectifs.

NOTES

41. https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/05/dedale_urbanisme_tactique.pdf

42. <https://www.lesmureaux.fr/Pole-Moliere/15054/>; <https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2016/12/GuideInteractif.pdf>; <https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2016/12/GuideInteractif.pdf>

La prise en compte de l'évolution des rythmes de vie à Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar

Dans les agglomérations de Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar, le groupement réunissant Chronos - Auxilia, Colibree et Change it use it a animé 4 séminaires qui ont permis aux groupes de travail locaux de développer une vision prospective des rythmes de vie, d'élaborer un programme d'actions pour y répondre puis de prioriser et prototyper six actions

(cf. ci-dessous). Ainsi, si le sujet des rythmes de vie était commun aux quatre villes moyennes, les élus et les groupes de travail locaux de Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar disposent à l'issue de la Fabrique Prospective d'un programme d'actions « sur mesure » reflétant leurs échanges, leurs choix et les spécificités de leurs territoires.

MÉTHODE

DE LA PROSPECTIVE SUR LES RYTHMES DE VIE JUSQU'AU PROTOTYPAGE D' ACTIONS

Après avoir identifié 10 enjeux dont 3 prioritaires à l'occasion du premier séminaire local de la Fabrique Prospective, les élus et les groupes de travaux locaux des agglomérations de Blois, Cahors, Châtelleraut et Colmar ont été invités par le groupement à imaginer durant le deuxième séminaire la vision idéale de leur ville en termes de rythmes de vie. L'objectif était de produire un récit fictif de cette vision. Pour ce faire, le groupement a produit des cartes décrivant des évolutions possibles (cf. figure 1) qui conditionnent le futur du territoire dans 10 domaines (politique - gouvernance, urbanisme, mobilité, habitat, travail, vie sociale, alimentation, environnement, numérique, tourisme – loisirs).

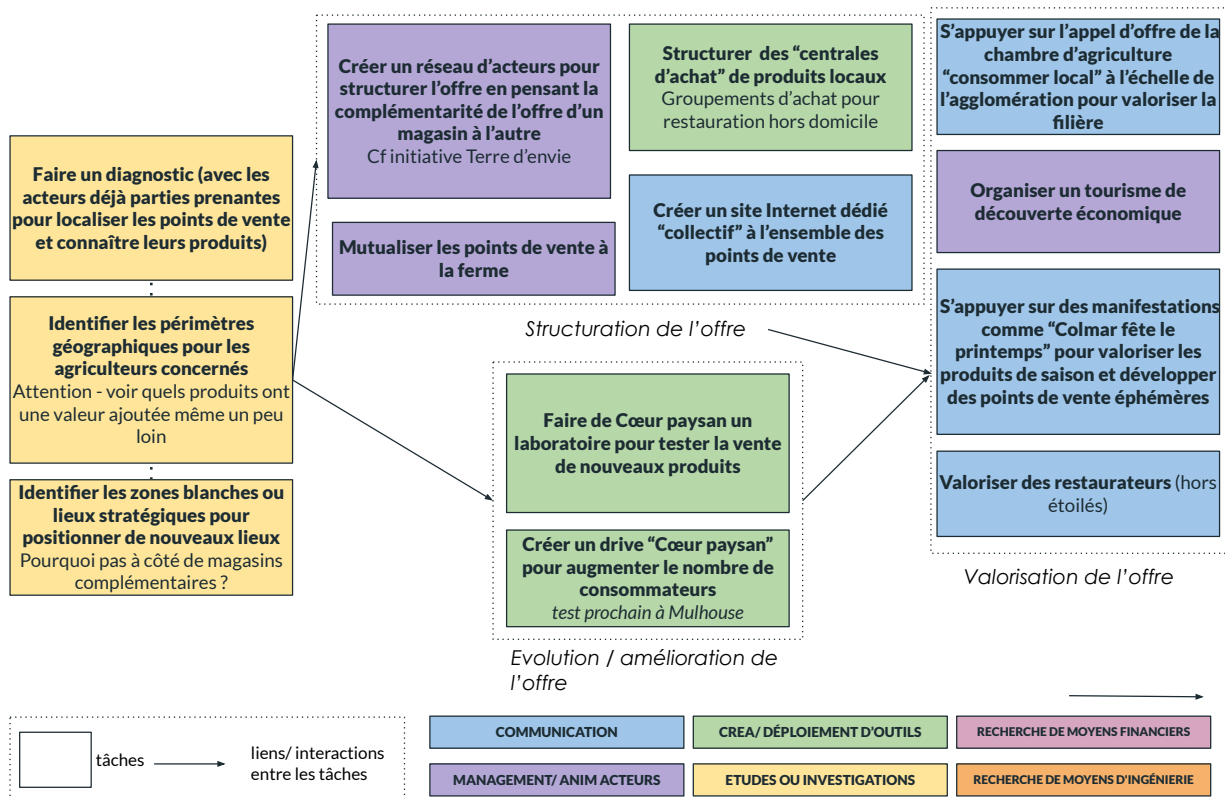
Figure 1 : Exemple de carte d'évolutions possibles sur le thème de la mobilité (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)

MOBILITÉ

| Démobilité | Essor de la voiture électrique | Des mobilités guidées par les nouvelles technologies |
|--|---|---|
| <p>On habite désormais près de son travail, de ses commerces et des proches, avec un accès facilité aux services publics. L'essentiel des déplacements se fait à pied, à vélo ou à vélo à assistance électrique.</p> <p>Chaque individu dispose d'un quota carbone qui limite ses déplacements motorisés conduisant beaucoup de ménages à renoncer à la possession d'une voiture (même électrique).</p> <p>Dans les villes moyennes comme dans les zones rurales, les trajets en voiture sont anticipés et organisés pour se faire le plus souvent en covoiturage.</p> <p>Source d'inspiration : Hub Institute « La mobilité dans une ville du quart d'heure » - mars 2021</p> | <p>La voiture personnelle reste le mode de déplacement privilégié. L'État incite encore les Français à acheter des voitures électriques devenues économiquement accessibles et très économes énergie.</p> <p>Ainsi, les Français se déplacent à peu près comme ils le faisaient dans les années 2020, en utilisant leurs voitures électriques mais un peu moins fréquemment et avec des trajets légèrement plus long.</p> <p>Source d'inspiration : The Conversation, Loi « climat et résilience » : vers une mobilité électrique plus accessible ? juin 2021</p> | <p>Les Français peuvent faire de nombreuses activités à distance grâce aux nouvelles technologies et ils habitent là où ils le peuvent.</p> <p>Les personnes se déplacent beaucoup, à pied, en vélo, en voiture, et utilisent le temps de déplacement pour faire d'autres activités, toujours avec les nouvelles technologies et grâce au développement de voitures autonomes, des véhicules sans chauffeur.</p> <p>Source d'inspiration : France Stratégie, « La voiture sans chauffeur, bientôt une réalité »</p> |

Chaque participant devait réfléchir aux impacts de ces évolutions sur les rythmes de vie pour les usagers, les communes et les EPCI, puis en choisir six et les positionner sur une fresque temporelle allant de 2025 à 2040 en fonction de la probabilité de leur effectivité. Cet exercice de prospective a facilité la production de récits fictifs pour chacun des 3 enjeux prioritaires, qui ont pris la forme de unes de journaux afin de les rendre les plus concrets possibles (cf. figures 3, 4, 5, 6). Le troisième séminaire local a permis de traduire la vision prospective élaborée lors du deuxième séminaire en actions. Les groupes de travail locaux ont priorisé les actions en distinguant des actions « vedettes » (à fort impact, réalistes et faciles à mettre en œuvre, « en or ») (plus complexes et à fort impact) et « premiers pas » (faciles à mettre en œuvre et à impact moindre). Le dernier séminaire visait à définir collectivement les conditions de réalisation des 6 actions sélectionnées par les référents locaux (modalités de mise en œuvre, acteurs concernés, moyens nécessaires, temporalité, indicateurs d'évaluation de réussite) en s'appuyant le diagramme PERT (program evaluation and review technique)⁴³.

Figure 2 : Diagramme PERT pour l'action « Créer un maillage territorial de points de vente de produits locaux et de saison prototypée » à Colmar (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)



NOTE

43. Le diagramme PERT représente le planning des travaux par un graphe de dépendances. Son formalisme en réseau se focalise sur l'interconnexion des tâches à effectuer et sur le calcul des chemins critiques.

Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys : mieux répondre aux besoins temporels des plus vulnérables

En 2019, la communauté d'agglomération de Blois, nommée Agglopolys, réunissait 108 556 habitants soit environ un tiers de la population du département du Loir-et-Cher. 42 des 43 communes d'Agglopolys comptaient moins de 3 000 habitants. L'expérience intercommunale est ancienne puisque cinq communes se regroupent autour de Blois dès 1963. Située au cœur de l'axe ligérien entre Orléans et Tours, Agglopolys bénéficie de nombreux atouts notamment d'un point de vue touristique : la Loire, les paysages, les châteaux, les espaces de nature et de culture. Le territoire d'Agglopolys est caractérisé par le poids de l'agriculture et de la forêt qui représentent respectivement 55 % et 23 % de la surface totale de l'intercommunalité⁴⁴.

À Agglopolys, la Fabrique Prospective était portée par Corinne Garcia, vice-présidente en charge du personnel de la communauté d'agglomération et maire-adjointe au personnel, à la vie civile et à la ville numérique de Blois, avec l'appui de Christine Grégoire, directrice des mobilités d'Agglopolys et de la ville de Blois. Le groupe de travail local comptait une trentaine de personnes dont des élus et agents de la communauté d'agglomération, et des représentants des chambres consulaires, du centre intercommunal d'action sociale, du pays des châteaux, du délégataire de transport public, d'associations, de l'office de tourisme, de l'inspection académique, de l'Institut national des sciences appliquées et de la maison de l'emploi.

Les 3 enjeux temporels priorités par les participants étaient : la synchronisation avec les rythmes de la nature et des saisons (biodiversité, alimentation); la polyfonctionnalité des équipements et des espaces publics pour intensifier les usages dans un temps élargi; les nouvelles sociabilités et l'accès de tous aux fonctions essentielles. Le groupe de travail a proposé 33 actions pour répondre à ces enjeux dont 6 ont été prototypées :

- créer un réseau de conciergeries d'entreprises sur le territoire, afin de réduire les temps de déplacement contraints de ceux qui en manquent;
- mailler le territoire de lieux-ressources pour les actifs sans espace de travail et les

télétravailleurs, afin d'éviter le repli sur le domicile tout en réduisant la durée des déplacements;

- lancer une expérimentation pour aménager les places publiques en lieu intergénérationnel pour favoriser l'usage des espaces publics par tous tout au long de l'année et durant les différents moments de journée (cf. encadré « Place(s) aux enfants à Grenoble », p. 24) ;
- donner du temps à la vie citoyenne en jouant sur l'organisation du travail (cf. encadré « L'expérimentation de la semaine de 4,5 jours portée par Agglopolys », p. 24) ;
- mettre en place des « défis mobilité » pour inciter au recours aux modes actifs et aux transports en commun sur le territoire, en accompagnant les changements de comportement ;
- proposer des modes de déplacement pour les touristes afin que le temps de déplacement touristique soit une expérience intégrée au séjour et non une contrainte.

Ces six actions ont été priorisées en raison de leur faisabilité et du fait qu'elles sont susceptibles de bénéficier aux publics les plus vulnérables c'est-à-dire ceux qui ne disposent pas de « capital temps ». Elles ont été présentées au directeur général des services d'Agglopolys lors du dernier séminaire local.

Figure 3 : Extrait du récit fictif élaboré à propos de l'enjeu « les nouvelles sociabilités et l'accès de tous aux fonctions essentielles » à Agglopolys (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)



NOTE

44. <https://scot-blaisois.fr/wp-content/uploads/2019/02/diagnostic-agricole.pdf>

ACTION

L'expérimentation de la semaine de 4,5 jours portée par Agglopolys, la ville de Blois et le centre intercommunal d'action sociale

Agglopolys, la ville de Blois et le centre intercommunal d'action sociale ont prévu d'expérimenter la semaine de 4,5 jours à compter de 2023. Sur le plan opérationnel, il s'agit d'une annualisation des 4,5 jours par semaine, qui va de fait demander une réorganisation des services et des semaines de travail. Un des enjeux pour les trois employeurs est de ne pas trop distendre les liens entre collaborateurs du fait des agendas divers qui peuvent de plus s'ajouter au télétravail. Le temps dégagé par les personnes passant à 4,5 jours de travail par semaine sera libre d'utilisation mais les employeurs envisagent de mettre en place des incitations afin de favoriser l'implication dans la vie citoyenne (journées solidaires, défis citoyens, etc.). Cette expérimentation a été identifiée dans le cadre de la Fabrique Prospective comme une démarche pouvant être généralisée sur l'ensemble du territoire en mobilisant l'ensemble des employeurs, qu'ils soient publics ou privés (cf. action 4 ci-dessus).

ACTION

« Place(s) aux enfants » à Grenoble⁴⁵

Initiée par la ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole en 2021, en partenariat avec l'association Rue de l'avenir, « place(s) aux enfants » est une démarche qui consiste à aménager de nouveaux espaces piétonnés, végétalisés et accessibles à tous aux abords des écoles. Ces places visent à permettre la rencontre, quels que soient les âges et les lieux de vie. La ville de Grenoble a mis en place en septembre 2021 une première phase de piétonnisation des rues aux abords de treize écoles, appelées « place(s) aux enfants ». La transformation visuelle de ces rues devenues espaces piétons s'est opérée par l'intermédiaire de principe de marquage au sol et de premiers mobiliers d'usage. Les plans de circulation des quartiers et la définition des périmètres ont été ajustés au cours de la mise en œuvre. Une deuxième phase de végétalisation, de désimperméabilisation, de création de lieux de rencontre et de convivialité tant aux heures d'entrée et de sortie des écoles qu'en dehors est en cours d'étude. La collectivité maintient des espaces de dialogue et des dispositifs de concertation réguliers, en vue de répondre aux mécontentements de certains riverains et commerçants contre la piétonnisation. Une vingtaine de projets supplémentaires devraient voir le jour entre 2022 et 2024.

Grand Cahors : articuler diversité des rythmes de vie et lien social

Le Grand Cahors est une intercommunalité d'une superficie importante (593 km²) dont les communes les plus éloignées sont distantes de 40 kilomètres. Cahors, ville préfectorale, se situe au centre du Grand Cahors et regroupe près de la moitié de la population de l'intercommunalité (19 937 habitants contre 41 795 habitants en 2019). Six autres communes dont Arcambal, Espère, Labastide-Marnhac, Le Montat et Pradines, comptent plus de 1 000 habitants. Le Grand Cahors s'organise autour de deux bassins de vie principaux : Cahors pour la plupart des communes et Prayssac pour les communes situées le plus à l'ouest. Le territoire connaît donc des modes de vie pluriels, avec d'une

part une vie urbaine et de courtes distances, et d'autre part des espaces ruraux. Le Grand Cahors est traversé de part en part par le Lot. De fait, les travaux conduits par le groupe de travail local dans le cadre de la Fabrique Prospective visaient à articuler la diversité des rythmes de vie existants sur le territoire et le renforcement du lien social.

Le groupe de travail local initié par Jean-Albert Reix, vice-président en charge de la prospective et maire de Lherm, avec l'appui de Magali Gosse, directrice de la prospective territoriale, rassemblait une vingtaine de participants de la ville de Cahors, de la communauté d'agglomération, d'acteurs indépendants (chorégraphe, architecte), d'enseignants-chercheurs (école d'urbanisme de Paris, université de Paris), de Pôle Emploi, du Département du Lot, de la direction

NOTE

45. <https://www.grenoble.fr/2383-place-s-aux-enfants.htm>

des services départementaux de l'éducation nationale, du lycée agricole du Montat, du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ou encore de la commission extra-municipale du temps long (cf. encadré « La commission extra-municipale du temps long de la ville de Cahors », ci-contre). Le secrétaire général de la préfecture du Lot et sous-préfet de l'arrondissement de Cahors a participé au dernier séminaire local en tant que grand témoin.

Les 3 enjeux temporels priorités par les participants étaient : un territoire apaisé grâce à des continuités plus fortes entre la ville centre et les villes périphériques, à l'attention des habitants et des touristes ; des temps en commun pour des habitants aux modes de vie variés ; une meilleure accessibilité spatiale et temporelle des services publics et des aménités urbaines. 27 actions ont été proposées par le groupe de travail local dont 6 ont été prototypées en raison de leur faisabilité et de leur capacité à créer du lien social :

- faire entrer la nature au sein des cours d'école et les ouvrir au public (cf. encadré « Le blé en herbe », p. 26). Cette action poursuit plusieurs objectifs : créer un réseau de squares publics sur le territoire du Grand Cahors, augmenter le nombre d'îlots de fraîcheur, favoriser l'utilisation des cours d'école par les acteurs associatifs et culturels, sensibiliser les enfants aux questions environnementales en faisant des cours d'école des démonstrateurs de bonnes pratiques, et diversifier les usages de la cour par les enfants eux-mêmes. Elle passera par la réalisation d'un état des lieux des besoins et des usagers des cours, la rédaction d'un cahier des charges pour une expérimentation et l'identification d'une cour qui servira de démonstrateur ;
- organiser des événements réguliers sur le territoire qui offrent des repères temporels et spatiaux. Il s'agit à la fois de contribuer à la revitalisation de certaines communes et quartiers, et de favoriser la mixité des publics et l'enrichissement culturel grâce à une programmation diversifiée ;
- faire un état des lieux des espaces municipaux disponibles afin qu'ils puissent être utilisés par les habitants et les associations ;
- utiliser les espaces extérieurs pour proposer des activités culturelles lors de la pause méridienne. Il s'agit d'amener la culture auprès des personnes au moment où elles ont du temps ;
- aménager les abords des rivières et notamment du Lot. Cette action vise trois objectifs : garantir des continuités écologiques et d'usages de qualité y compris avec la voie verte, connecter les différents niveaux des berges du Lot à Cahors centre, et favoriser la convivialité et la baignade ;
- intégrer un temps citoyen dans le temps de travail, scolaire et étudiant.

Figure 4 : Extrait du récit fictif élaboré à propos de l'enjeu « des temps en commun pour des habitants aux modes de vie variés » sur le Grand Cahors (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)



ACTION

La commission extra-municipale du temps long de la ville de Cahors⁴⁶

En juin 2021, la ville de Cahors a installé la commission extra-municipale du temps long, instance participative composée de citoyens volontaires, de représentants de la société civile et d'élus afin de veiller à la prise en compte des questions écologiques, sociales et climatiques dans les projets de la commune. En cours de mandat, elle sera aussi chargée de définir les sujets et d'étudier les propositions issues des appels à projets citoyens qui seront progressivement engagés et qui bénéficieront d'un budget participatif. 33 membres composent la commission : 11 citoyens volontaires, désignés par tirage au sort suite à un appel à candidatures lancé en début d'année 2021, 11 acteurs de la société civile et 11 élus du conseil municipal de la ville de Cahors.

NOTE

46. <https://cahorsagglo.fr/commission-extra-municipale-du-temps-long>

ACTION

« Le blé en herbe », une école ouverte sur le village de Trébédan⁴⁷

Située à 50 kilomètres au nord-ouest de Rennes, Trébédan comptait 427 habitants en 2019. Initié en 2007, le projet « Le blé en herbe » avait pour objectif de faire entrer les parents d'élèves et les aînés du village dans l'école et aussi d'enseigner « hors les murs » pour recréer des liens sociaux et intergénérationnels. Le projet est né grâce à la motivation du corps enseignant mais aussi en raison d'un contexte contraint. En effet, l'école était menacée de fermeture en raison de la vétusté du bâtiment et un bilan pédagogique réalisé en 2002 affichait de mauvais résultats sur le plan scolaire. Dans un premier temps, le CAUE des Côtes-d'Armor a préconisé la création d'un groupe de commanditaires réunissant l'équipe pédagogique, le maire et les parents d'élèves pour porter ce projet ambitieux. Ils ont ensuite sollicité Eternal network afin de les accompagner dans la formulation et l'étude de leur projet dans le cadre de l'action « nouveaux commanditaires » alors soutenue par la Fondation de France et se sont appuyés sur l'artiste designer, Matali Crasset, spécialisée dans les questions de modularité, d'appropriation et de flexibilité.

Depuis 2015, les bâtiments accueillent les activités de l'école mais aussi de la vie collective de Trébédan. À côté des salles de classe réservées aux élèves, certains espaces sont partagés avec l'ensemble de la population. La nouvelle cantine sert d'espace de motricité et d'espace de partage pour les activités associatives. La bibliothèque cyberspace est accessible au public en dehors des heures d'ouverture de l'école. Un nouveau préau construit en continuité des classes est équipé de jeux de glisses (rampes, toboggans) et demeure également ouvert à l'usage du public. Des microarchitectures en bois permettent l'ouverture de l'école vers l'espace du village. Des actions sont mises en place régulièrement pour favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels comme par exemple le bêchage du jardin de l'école par les aînés du club de pétanque ou la construction d'une cabane au sein de l'école par les enfants, parents, habitants, élus et professionnels du CAUE.

Grand Châtelleraut : des mobilités adaptées à tous les rythmes de vie

Créée en 2017, la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut est composée de 47 communes réunissant 85 510 habitants soit environ 19,5 % de la population du département de la Vienne. La commune de Châtelleraut accueille 37 % de la population de l'intercommunalité. Le Grand Châtelleraut se situe entre Poitiers et Tours, deux pôles d'attractivité forts avec lesquels elle entretient des liens importants. La communauté d'agglomération se trouve par ailleurs sur deux axes de flux importants : Paris - Bordeaux d'une part, et Val de Loire - Massif central d'autre part. Elle s'organise autour de Châtelleraut et de quatre autres pôles urbains (Lençloître, Dangé-Saint-Romain, La Roche-Posay et Bonneuil-Matours)⁴⁸.

Le groupe de travail local mobilisé par Maryse Lavrard, vice-présidente du Grand Châtelleraut, en charge du patrimoine, de la gestion foncière et immobilière, avec l'appui de Damien Roche, chef de projet « Petites villes de demain », était d'environ 25 acteurs représentant la SNCF, le centre social et culturel des Minimes, la Poste, le réseau des médiathèques, le conseil de développement, la fédération des acteurs économiques, le CAUE, l'université de Poitiers, le délégué de

transports en commun ainsi que des services de la communauté d'agglomération.

Les trois enjeux temporels prioritaires par les participants étaient : le temps du déplacement, un moment de qualité ; le temps du récit collectif ; place aux jeunes. Un enjeu transversal concernait le ralentissement. 17 actions ont été proposées par le groupe de travail local dont 6 ont été prototypées en raison de leur faisabilité et de leur réponse aux problématiques de mobilité liées à la diversité des rythmes de vie :

- mettre en place le réseau express vélo à l'échelle de l'agglomération, dans le prolongement de l'action engagée par la ville de Châtelleraut en faveur du déploiement du vélo (cf. encadré « Les réseaux express vélo », p. 28). Il s'agit de mailler le territoire d'un réseau d'infrastructures cyclables performant, agréable et sécurisé ;
- développer un réseau d'autostop de proximité, en particulier afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants des territoires ruraux où l'offre de mobilité est limitée en dehors de la voiture. Il s'agit de mettre en relation des conducteurs et des passagers grâce à une

NOTES

47. <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/70/%C3%89cole-le-bl%C3%A9-en-herbe>

48. https://media.ville-chatelleraut.fr/infolettres/cms/divers/documentation/2021-2030_projet-de-territoire.pdf

application et un réseau physique de points d'arrêt;

- mettre en place des vélos-bus pour les scolaires. Cette action vise à faire évoluer les modes de déplacements des enfants vers les établissements scolaires de l'ensemble du territoire, en leur proposant de réaliser des trajets école - cantine scolaire ou encore école – activité de sport ou loisirs à vélo, de manière encadrée et collective. L'idée est d'investir dans des véhicules type vélo cargo qui peuvent être conduits par des adultes et transporter jusqu'à 8 enfants;
- réaliser un diagnostic avec les entreprises sur les besoins temporels des salariés pour développer des solutions inter-entreprises;
- organiser 2 heures par semaine de cours « hors les murs » pour les élèves de primaire et de collège. Cette action consiste à faire découvrir le territoire aux jeunes (collégiens et lycéens), à travers des visites de sites, d'entreprises, des découvertes des espaces naturels, historiques et patrimoniaux...;
- mettre en route le « bus de l'agglo », bus itinérant allant à la rencontre des habitants. Ce bus vise à faire du lien entre les habitants et la communauté d'agglomération et à conforter le sentiment d'appartenance territoriale. Il pourra mettre à disposition des postes informatiques ou encore renseigner et orienter vers les interlocuteurs et services adaptés du Grand Châtelleraut.

Colmar agglomération : intégrer les rythmes de vie dans la stratégie d'attractivité

Regroupant 20 communes sur 244 km², Colmar Agglomération est un territoire dense, situé entre les grands centres urbains alsaciens que sont Strasbourg et Mulhouse, et les métropoles européennes de Fribourg (Allemagne) et Bâle (Suisse). Colmar Agglomération est également limitrophe du parc naturel régional des Ballons des Vosges. En 2019, elle regroupait 114 149 habitants dont plus de 60 % vivaient dans la ville de Colmar. La communauté d'agglomération comprend également 5 communes de plus de 3 000 habitants : Horbourg-Wihr, Ingersheim, Sainte-Croix-en-Plaine, Turckheim et Wintzenheim. Entre 2008 et 2013, la part des moins de 60 ans s'est réduite sensiblement tout en restant dans

Figure 5 : Extrait du récit fictif élaboré à propos de l'enjeu « le temps du déplacement, un moment de qualité » sur le Grand Châtelleraut (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)



ACTION

Une étude sur les besoins d'ouverture de certains services la nuit à Châtelleraut

D'octobre 2020 à février 2021, la Ville de Châtelleraut a confié à la promotion du master 2 de géographie de l'université de Poitiers, encadré le professeur de géographie Dominique Royoux, une étude sur les besoins d'ouverture de certains services en début de soirée jusqu'au cœur de la nuit. Santé, culture, mobilité collective, sécurité ont constitué des thèmes sur lesquels les enquêtes conduites auprès des habitants du centre et de la périphérie de Châtelleraut ont révélé des attentes spécifiques. Ces attentes ont été exprimées à travers une enquête en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 100 personnes, complétée par des entretiens individuels approfondis auprès de personnes ayant participé à l'enquête. Les attentes exprimées par les populations ont porté principalement sur les demandes d'ouverture des commerces en correspondance avec la même demande exprimée vis-à-vis des équipements culturels. La nécessité de prévoir une permanence de santé en centre-ville a aussi été souvent évoquée. Mais pratiquer en toute sécurité, la nuit, le lien piétonnier bien approprié en période diurne, entre les bords de Vienne et le boulevard de l'hypercentre, a lui aussi été souvent mis en avant. Cette étude a été restituée devant des élus de la Ville. Elle s'est inscrite dans la démarche de renouvellement du centre-ville de Châtelleraut promu par le programme Action Cœur de Ville.

les moyennes des agglomérations du Grand Est. En revanche, la part des populations de plus de 60 ans s'est légèrement renforcée⁵⁵.

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, le groupe de travail mobilisé par Tristan Denéchaud, vice-président en charge du

ACTION

Les réseaux express vélo

Un réseau express vélo est un réseau cyclable à « haut niveau de service » qui allie sécurité et confort. Ces réseaux se développent en France à toutes les échelles : régionale (par exemple en Île-de-France⁴⁹), départementale (par exemple en Haute-Garonne⁵⁰) et intercommunale (Grand Lyon⁵¹, Rennes métropole⁵², Grenoble Alpes métropoles⁵³, etc.). Le confort et la sécurité passent par la largeur des pistes (2,5 m pour une piste unidirectionnelle et 3,5 m pour une piste bidirectionnelle), la séparation entre la piste et la voirie, la continuité du réseau avec la suppression des points durs, la visibilité du réseau (par exemple en privilégiant une couleur d'enrobé), ou encore des services associés (parkings vélos sécurisés, éclairage adapté, etc.)⁵⁴.

transport de Colmar agglomération, avec l'appui d'Emmanuel Piernot, directeur général adjoint des services en charge de l'attractivité économique, de la mobilité et de l'aménagement, rassemblait 35 personnes représentant notamment l'agence de développement d'Alsace, l'union des métiers des industries et de l'hôtellerie, l'union des entreprises de proximité du Haut-Rhin, l'IUT de Colmar, l'agence départementale d'information sur le logement, l'université de Haute-Alsace, la Région Grand Est, les chambres consulaires, la collectivité européenne d'Alsace, l'agence départementale pour l'aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin, l'union départementale et des associations familiales du Haut-Rhin, le MEDEF, l'office de tourisme, la société des transports urbains urbains de Colmar et ses environs, ainsi que des élus et des services de Colmar et des communes de l'agglomération.

Les trois enjeux temporels priorités par les participants étaient :

- l'adaptation des documents de planification et des projets à l'évolution des modes de vie et à la rapidité du changement climatique ;
- des rythmes de vie apaisés : des services publics et des aménités urbaines accessibles à moins d'un quart d'heure sur l'ensemble de l'agglomération ;
- un rapprochement des habitants de la saisonnalité des productions agricoles, des végétaux et de la reproduction animale.

24 actions ont été proposées par le groupe de travail local dont 6 ont été prototypées en raison de leur faisabilité et de leur contribution à l'attractivité du territoire :

- mettre en place et animer un groupe de travail sur les mobilités entre employeurs. Cette action vise à pallier le phénomène d'hyperpente sur certains axes routiers de l'agglomération lors des migrations pendulaires, du fait de la concentration des emplois sur la ville centre en particulier ;
- créer un réseau de coworking et de tiers-lieux (cf. encadré « Les Fabriques de Territoire : des tiers-lieux structurants », p. 29). Il s'agit de réduire la distance des migrations pendulaires mais aussi de créer des liens entre les usagers de ces espaces et leurs employeurs ;
- sensibiliser les restaurateurs à une alimentation locale et de saison. Cette action consiste à développer la distribution des produits locaux et en faire leur promotion, et à créer un réseau de chefs et de producteurs pour promouvoir le fait-maison, la qualité et la diversité des produits locaux ;
- créer un maillage territorial de points de vente de produits locaux et de saison, et encourager la structuration de points de vente coopératifs entre producteurs. Il s'agit avant tout de promouvoir la production locale auprès des consommateurs ;
- coproduire une vision partagée sur le positionnement des documents de planification. L'objectif est de pouvoir les adapter rapidement aux évolutions environnementales et sociétales ;

NOTES

49. <https://rerv.fr/>

50. <https://www.haute-garonne.fr/dossier/reseau-express-velo-rev>

51. <https://met.grandlyon.com/la-metropole-devoile-la-premiere-ligne-du-reseau-express-velo/>

52. <https://metropole.rennes.fr/reseau-express-velo-deploiement-vers-les-communes>

53. <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/416-chronovelo.htm>

54. <https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/03/15/reseaux-express-velo-service-basculement-modal/#>

55. <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2017/02/05-ca-colmar-agglo.pdf>

- expérimenter plus fréquemment des aménagements et des services provisoires. Cette action consistera à la fois à éviter des investissements incertains et à répondre au plus près des besoins et des usages des populations.

Ces 6 actions ont été priorisées en raison de leur faisabilité et de leur capacité à renforcer l'attractivité de l'agglomération. Elles ont été présentées au maire de Colmar et président de Colmar Agglomération, lors du dernier séminaire local.

ACTION

La réduction des temps d'éclairage sur les voiries de desserte à Colmar⁵⁶

Dès 2015, la ville de Colmar choisit de couper l'éclairage public en heures creuses la nuit (de minuit à 4 h 45 et de 1 h 00 à 4 h 45 les week-ends) sur sa zone industrielle. La même démarche se poursuit à l'échelle des quartiers sur l'ensemble des voies de desserte de la ville, c'est-à-dire des voies de quartier résidentielles classées en zone 30 : une partie du quartier Sainte-Marie en 2017 puis, à partir de 2019, les quartiers Saint-Joseph - Mittelharth, Sud, Saint-Antoine / Ladhof et Saint-Léon. Colmar s'inscrit ainsi dans une perspective de limitation des nuisances lumineuses, de diminution des coûts de fonctionnement de la ville (80 000 euros par an économisés). En décembre 2020, un sondage réalisé auprès des habitants a montré que 66 % d'entre eux étaient favorables à cette diminution de l'éclairage nocturne. La municipalité a donc décidé d'étendre la démarche à l'ensemble des quartiers.

Figure 6 : Extrait du récit fictif élaboré à propos de l'enjeu « des rythmes de vie apaisés : des services publics et des aménités urbaines accessibles à moins d'un quart d'heure sur l'ensemble de l'agglomération » sur Colmar agglomération (Chronos – Auxilia, Colibree, Change it use it, 2022)

13 janvier 2040

JOURNAL

COLMAR AGGLOMÉRATION

Numéro spécial **#01**

DERNIÈRES NOUVELLES TEMPORELLES

COLMAR AGGLOMÉRATION A ACCÉLÉRÉ L'APAISEMENT ET CONTRIBUÉ AU BONHEUR DE SES ADMINISTRÉS

Ces 20 dernières années, l'agglomération de Colmar a su apaiser les déplacements et les rythmes de vie de ses habitants grâce à une politique forte en matière de mobilité, de logement et d'accessibilité.

L'obtention du label "Zéro congestion" en ce début d'année 2040 prouve une fois de plus que Colmar Agglomération a franchi la ligne d'arrivée de son projet d'apaisement des rythmes de vie des habitants. La collectivité ne connaît plus aucune congestion ni aucun ralentissement, y compris pendant le mois d'août ou en fin d'année à l'heure des marchés de Noël, qui drainent désormais plusieurs millions de visiteurs à Colmar. Et pour cause, 50% des touristes circulent désormais autrement qu'en voiture particulière, y compris pour venir dans l'agglomération. Des données qui valent aussi pour les habitants, dont la moitié des déplacements se fait autrement qu'en voiture solo. Les transports en commun, le vélo et la marche sont en tête.

Pour parvenir à de tels résultats, l'intercommunalité a misé sur trois chevaux :

- Le développement des modes de déplacement décarbonés ;
- La création d'un maillage de services au public au sein de l'agglomération (services publics, commerces, lieux de loisirs...);
- Et l'instauration de la semaine de travail de quatre jours.

Balade au pays des gens heureux.

ACTION

Les Fabriques de Territoire : des tiers-lieux structurants⁵⁷

En 2018, le rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » souligne que pour gagner en impact et en efficacité, les multiples petits tiers-lieux locaux ont besoin de lieux ressources structurants. Cette fonction est en émergence ou déjà présente dans quelques tiers-lieux. Leur ancienneté, leur taille, leur dynamisme, la diversité de leurs activités, leurs partenariats, la qualité de leurs membres ou des équipes, en font une source d'inspiration, de conseil et de soutien pour des tiers-lieux en création ou de taille plus modeste. Toutefois, la plupart des territoires, en particulier en dehors des métropoles, n'en dispose pas encore. L'ANCT a alors lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent doté de 45 millions d'euros, pour identifier d'ici 2022, 300 « fabriques de territoires », existantes ou en projet : 150 implantées en quartiers prioritaires de la politique de la ville et 150 dans les territoires ruraux. Les « fabriques de territoire » sont des tiers-lieux structurants capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lequel ils s'inscrivent. L'AMI propose un soutien à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans pour une « fabrique de territoire », afin de conforter son équilibre économique. Une attention particulière est accordée aux initiatives liées au numérique dans toutes ses dimensions, les plus remarquables étant reconnues comme « fabriques numériques de territoire » et bénéficient d'un bonus financier de 100 000 euros par tiers-lieu.

NOTES

56. <https://www.colmar.fr/reduction-temps-declairage-sur-voiries-desserte-sur-lensemble-ville>

57. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/fabriques-de-territoire-582>

Annexe

Sélection bibliographique

Le temps, une nouvelle dimension des politiques territoriales ?

Retour sur 25 ans de réflexion sur les temps

Benjamin Pradel

Millénaire 3, septembre 2022

La question du temps a fait sa place dans les politiques publiques françaises et européennes. Millénaire 3 a suivi les grandes évolutions de la pensée temporelle dans le champ public depuis les années 90. Cette synthèse revient sur 23 concepts liés aux politiques temporelles, permettant de mieux situer les débats et idées actuels sur le temps, et de comprendre le rôle du temps dans ses dimensions opérationnelles : petite enfance, horaires des commerces et des services publics, urbanisme, développement économique...

<https://www.millenaire3.com/dossiers/le-temps-passe-pour-les-politiques-temporelles/retour-sur-25-ans-de-reflexion-sur-les-temps>

Du ministère du Temps libre aux politiques temporelles localisées

Luc Gwiazdzinski

Nectart, n° 14, 2022/1. pp. 34-42

Absentes du débat public national, les politiques temporelles s'expérimentent essentiellement à l'échelle locale, nous explique Luc Gwiazdzinski, à travers les « bureaux du temps », les « conseils de la nuit », les nouveaux horaires d'ouverture des services publics et des transports le dimanche, entre « midi et deux », etc. C'est là que ces questions sont mises en débat et que se négocie l'amélioration de la qualité de vie.

<https://www.cairn.info/revue-nectart-2022-1-page-34.htm>

Le temps, la 4^e dimension des villes. Entretien avec Catherine Dameron

Revue Sur-Mesure, mars 2021

Depuis de nombreuses années déjà, la ville de Rennes agit pour adapter les rythmes de son territoire aux pratiques de ses habitants. Cet entretien avec Catherine Dameron, responsable du Bureau des Temps de Rennes, nous invite à nous questionner sur les pratiques d'aménagement des villes pour y introduire la temporalité comme matière de l'urbain.

<http://www.revuesurmesure.fr/issues/battre-aux-rythmes-de-la-ville/le-temps-la-4eme-dimension-des-villes>

Prendre le(s) temps de la ville. Entretien avec Luc Gwiazdzinski

Luc Gwiazdzinski, Sylvain Grisot

Dixit.net, février 2021

À travers cet entretien, Luc Gwiazdzinski et Sylvain Grisot reviennent sur le vécu temporel pendant le confinement et évoquent la notion de chronotopie urbaine, ainsi que la nuit comme temps urbain spécifique.

<https://dixit.net/temps-de-la-ville-luc-gwiazdzinski/>

Vers un nouvel essor des politiques temporelles (Dossier)

Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), février 2020

Depuis une vingtaine d'années, les collectivités s'intéressent à la dimension temporelle de la vie collective. Elles réfléchissent à des politiques temporelles qui visent à améliorer la qualité de vie des

habitants, mieux adapter les horaires des services publics à leurs besoins et diminuer les inégalités sociales et de genre... Mais ces approches n'ont pas encore investi tous les aspects de l'action publique. Au sommaire : article introductif au sujet ; « Trois questions à » Jean-Yves Boulin, sociologue, chercheur associé à l'Irisso ; « Les différents champs d'actions des politiques temporelles » ; « Comment réduire les inégalités face au(x) temps ? » ; « Les politiques temporelles », par Patrick Vassallo, adjoint au maire de Saint-Denis (93) »

<https://www.cnfpt.fr/nouvel-essor-politiques-temporelles/national>

Pour un urbanisme des possibles : des espaces, des temps et de la chronotopie

Alain Guez

CIST2020 - Population, temps, territoires, CNRS, Ined, Université Paris 1, novembre 2020

En croisant des recherches portant sur les politiques temporelles, l'expérience et les pratiques des temps en lien avec l'offre urbaine et métropolitaine, et des démarches de projet sensibles aux temporalités et aux spatialités des milieux habités et en transformation, l'auteur propose des pistes de réflexion pour un urbanisme des possibles. Cette proposition théorique s'appuie sur des recherches conceptuelles, leurs traductions concrètes, des observations ethnographiques, ainsi que sur l'analyse de démarches et de propositions d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Il s'agit de replacer la question des rythmes de vie et de ville dans une approche spatialement et temporellement étendue. Les politiques temporelles sont ici considérées non seulement comme des politiques publiques permettant de gérer et réguler les rythmes urbains, mais aussi comme des politiques ancrées dans les expériences et pratiques vécues, et ce à plusieurs échelles et horizons d'espace et de temps.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-03115027>

Il est temps. Petit plaidoyer pour une approche spatio-temporelle et rythmique des villes et des territoires

Luc Gwiazdzinski

Cahiers de la Métropole Bordelaise. Éd. Le Festin, 2020, Les rythmes de la ville. pp. 29-33

La dimension temporelle a longtemps été négligée par les chercheurs, les édiles et les aménageurs, bien qu'elle constitue un aspect essentiel de la dynamique urbaine. L'aménagement a organisé l'espace pour optimiser le temps, à l'image des autoroutes et des lignes TGV qui ont « rétréci » la France. La démarche inverse, qui consiste à aménager le temps afin d'exercer un effet sur l'occupation de l'espace, est moins courante. Un changement des horaires de travail dans une métropole permettrait pourtant de diminuer les embouteillages. De même, la succession d'activités au cours de la journée ou de la semaine dans un même bâtiment ou quartier réduirait certainement la consommation d'espace. Le temps est une clé d'entrée majeure pour la compréhension et la gestion des sociétés, un enjeu collectif essentiel pour les hommes, les organisations et les territoires en termes de dialogue sociétal, de développement durable et de qualité de la vie. Riche de promesses, la dimension s'invite désormais à l'agenda de la recherche et des politiques publiques. Il était temps.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03142397>

Des bonnes pratiques d'actions temporelles

Réseau Tempo Territorial, novembre 2019. 70 p.

Recensant de nombreuses actions temporelles dans les territoires adhérents du réseau Tempo Territorial ou dans des territoires européens proches (Italie, Espagne), ce recueil propose de découvrir la variété des sujets traités, qui lient temps et services de proximité, temps et organisation du travail, temps et aménagement des territoires, ou encore temps et mobilité.

<https://tempoterritorial.fr/reseau-tempo-territorial-des-bonnes-pratiques-d-actions-temporelles/>

Synchronisations, désynchronisations : nouvelles temporalités des territoires (Dossier)

Emmanuel Munch et Dominique Royoux (sous la dir.); Patricia Lejoux, Pascal Pochet, Julie Chrétien et al.

Espace, population et société, 2019/1

Depuis le début des années 2000, la fragmentation des rythmes sociaux s'impose comme un phénomène affectant en profondeur les modes de vie des populations occidentales. Ce numéro spécial propose une analyse à la fois nuancée et territorialisée des mécanismes de synchronisation, désynchronisation et resynchronisation des pratiques des populations.

<https://journals.openedition.org/eps/8411>

Le temps comme moyen de construire les villes (Actes vidéo)

Bibliothèque publique d'information (BPI) et France Culture, juin 2019. 122 mn. Cycle « Les formes de la ville »

Les villes évoluent dans le temps long et dans l'espace selon des rythmes quotidiens, hebdomadaires et saisonniers. Comment le temps est-il devenu un moyen de penser les villes ? Intervenants : Catherine Dameron, responsable du Bureau des temps à Rennes-Métropole ; Cécile Maisonneuve, présidente de la Fabrique de la cité ; Thierry Paquot, philosophe et urbaniste ; Mathieu Labonne, co-directeur des Colibris ; Cyrille Poy, président Les CityZens.

<https://www.franceculture.fr/conferences/bibliotheque-publique-dinformation/des-villes-desirables>

Les Temps des territoires. Introduction du dossier thématique

Céline Clauzel, Jean Gardin, Catherine Carré, Anne Sourdril et Rhoda Fofack

Développement durable et territoires, Vol. 9 | n° 2, juin 2018

Ce dossier rassemble une sélection des contributions au colloque « Les temps des territoires » organisé par le LADYSS en 2017. Il présente une pluralité d'approches centrées sur les temporalités des territoires, décrites à travers les espaces et leurs pratiques, les projets et les actions d'aménagement. Ces approches issues de différentes disciplines permettent de questionner les catégories et les outils conçus par les experts, pour mesurer le temps et analyser les dynamiques spatio-temporelles.

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/12282>

Prendre en compte le temps dans l'aménagement

Tempo territorial, janvier 2017. 144 p.

Ce guide présente à la fois les enjeux de l'approche temporelle de l'aménagement et présente des exemples concrets d'application dans divers territoires. Il est organisé autour de 7 chapitres (« L'analyse des rythmes du territoire » ; « Focus sur les temps particuliers » ; « Le temps pour repenser la proximité et l'aménagement du territoire » ; « Pour des espaces publics polyvalents et adaptables » ; « Pour des bâtis polyvalents et adaptables » ; « Temps et projet urbain » ; « L'aménagement temporaire : un outil pour expérimenter et faire la ville autrement ») qui sont autant de portes d'entrées sur la question du temps dans l'aménagement. Au sein de chaque chapitre, différents niveaux de lecture sont proposés : résumé, présentation des principaux enjeux, références bibliographiques pour aller plus loin et surtout des fiches d'études de cas pour montrer comment ces concepts peuvent se traduire de manière opérationnelle.

<https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2016/12/GuideInteractif.pdf>

L'aménagement temporel territorial : repenser les territoires en conjuguant espace et rythmes

Chris Beyer et Dominique Royoux

Métropoles, 2015

De nouvelles formes d'action publique, appelées « politiques temporelles », nées en Italie dans les années 1990, considèrent que les inégalités territoriales ne viennent pas uniquement des dynamiques spatiales, sociales ou économiques mal distribuées, mais qu'elles sont dues également à des différences de « rythmes ». Ces politiques concentrent leurs actions sur une dimension souvent ignorée du développement territorial au profit de l'espace : le temps. Cet article propose de retracer la genèse, les enjeux et les défis de ces politiques, au travers d'expérimentations menées par des collectivités françaises et européennes. Les auteurs insistent sur le caractère participatif et le potentiel alternatif de ces politiques qui cherchent, face à une planification urbaine jugée rigide, à construire une ville plus fluide.

<https://journals.openedition.org/metropoles/5193>

Changer de rythme (Dossier)

Alice Béja, Thierry Paquot, Sandra Mallet, Luc Gwiazdzinski, Michel Lussault

Esprit, n° 12, décembre 2014. pp. 15-75

Le temps humain étant un temps social, il faut aménager le temps comme on aménage l'espace : les deux sont indissociables. Comment concilier travail, loisirs, vie de famille, rythme biologique, sans s'épuiser ? Comment faire vivre des villes autrement que sur le modèle du « 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 » ? Une société idéale permettrait à chacun de vivre selon son rythme. Nous en sommes encore bien loin, mais une réflexion de fond est plus que jamais utile pour baliser les territoires du temps.

<https://www.cairn.info/revue-esprit-2014-12.htm>

Rythmes de vies, rythmes de villes : études des articulations temporelles dans les agglomérations moyennes

Chris Beyer

Thèse de doctorat en géographie sous la dir. d'Yves Jean et de Dominique Royoux. Soutenance le 26 novembre 2014 à Poitiers, dans le cadre de l'École doctorale Sociétés et Organisations (Limoges ; 2009-2018). 399 p.

Cette thèse ambitionne de contribuer à combler le décalage entre les besoins en termes de connaissance des rythmes de la ville et les limites de l'existant afin de favoriser l'intégration des différents temps sociaux dans les stratégies de développement territorial. Pour ce faire, cette thèse questionne les notions d'espace protéiforme et de saisonnalité afin de penser les rythmes dans des cadres durables mais mouvants, intégrant à la fois société et nature. Elle amène également à réfléchir sur le besoin de nouveaux cadres philosophiques et juridiques afin de bâtir une nouvelle architecture temporelle, une utopie pour construire le futur.

<http://www.theses.fr/2014POIT5017>

<http://nuxeo.edel.univ-poitiers.fr/nuxeo/site/esupversions/a6f81c88-8deb-45db-b118-8474278b2efa>

Les politiques temporelles des collectivités territoriales

Sénat - Edmond Hervé

Rapport du Sénat, n° 558, 22 mai 2014. 290 p.

Après une analyse historique des politiques temporelles en France et en Europe, des évolutions de la société et des enjeux de la maîtrise du temps, ce rapport présente les principales thématiques des politiques temporelles. Mais surtout, il donne la parole à ses acteurs, à travers la présentation de projets, retours d'expérience et bilans d'une vingtaine de collectivités territoriales, associations et personnalités fortement impliquées et pionnières dans ce domaine.

<http://www.senat.fr/rap/r13-558/r13-5581.pdf>

Urgences temporelles. L'action publique face au temps de vivre

Dominique Royoux et Patrick Vassallo (dir.)

Éditions Syllepse, 2013. 300 p.

Cet ouvrage propose essentiellement un bilan de politiques publiques territoriales françaises, conduites depuis les années 2000, qui intègrent et problématisent des enjeux de temporalité. La majorité de ses contributeurs est membre de l'association « Tempo Territorial », dont l'objet est de favoriser le partage d'expériences et la coopération entre les acteurs des politiques temporelles territoriales, mais aussi de promouvoir ce référentiel d'action auprès des décideurs publics et privés aux niveaux local, national et européen. Cette manière de concevoir l'action publique territoriale s'inspire de pratiques italiennes où, depuis 1985, sous l'impulsion notamment des femmes, les villes ont intégré l'approche temporelle pour penser ensemble le territoire physique et le territoire social.

Note de lecture par Yann Ferguson (CERTOP), enseignant à l'Icam de Toulouse :

<https://journals.openedition.org/temporalites/2852?lang=fr>

Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme

Sandra Mallet

EspacesTemps.net, avril 2013

Qu'apportent les politiques temporelles et les Bureaux des Temps dans les façons de penser l'urbanisme ? Apparues en France à la fin des années 1990, l'originalité et l'intérêt de leurs démarches reposent sur leur volonté d'intégrer la pluralité des rythmes urbains dans l'aménagement des territoires. La prise en compte de cette pluralité s'exprime dans les actions sous trois formes : la multiplicité des temps sociaux, la polychronie des lieux et la polyvalence séquentielle des espaces. Cependant, faute de moyens suffisants et de reconnaissance, les actions des politiques temporelles manquent de portée globale.

<https://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme/>

Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie

Datar - Luc Gwiazdzinski

Territoires 2040 (éd. Documentation française et Datar), 2012. pp. 75-97

Le temps est une clé d'entrée essentielle pour la compréhension, la gestion des sociétés et un enjeu collectif majeur pour les hommes et les territoires à un moment particulier de l'évolution de nos sociétés où nous ne croyons plus en la toute-puissance de la politique, de la science, de la raison, de la technique, du progrès et des lendemains meilleurs. L'approche des territoires et des organisations

à partir d'une clé d'entrée temporelle ouvre également sur des questions d'observation, de représentation, d'organisation, de développement, de durabilité, de citoyenneté et d'identité. Elle interroge la polyvalence, la modularité des espaces autour de l'idée de ville et de territoire « malléable ». Elle oblige à penser un urbanisme temporaire et temporel. Elle questionne la notion d'habiter autour de l'habiter mobile et en mouvement ou de la circulation habitable. Elle interroge la notion même de citoyenneté, pour l'ouvrir à l'idée de citoyenneté éphémère et situationnelle. Elle pose la question du passage - pour les individus et les groupes - d'une identité d'aire à une identité de trace, d'une identité territoriale à une identité ouverte et situationnelle. L'instabilité, l'éphémère, le mouvement ou la discontinuité à la place des frontières, de la sédentarité, des rythmes ne sont pas la fin de l'histoire, de la géographie ou du politique mais plutôt une nouvelle frontière à explorer. Ces mouvements ne détruisent pas mais complexifient et « augmentent » l'épaisseur des territoires.

Les temporalités au prisme du quotidien dans les territoires

Ville du quart d'heure, ville des GAFA ?

Marco Cremaschi

Métropolitiques, 28 avril 2022

Que cache le retour en grâce récent du thème de la ville du quart d'heure ? Mettant les discours à l'épreuve des faits, Marco Cremaschi souligne la menace d'un nouveau clivage social rendu possible par l'emprise croissante des GAFA sur les villes.

<https://metropolitiques.eu/Ville-du-quart-d-heure-ville-des-GAFA.html>

La ville du quart d'heure

Thierry Paquot

Esprit, 2021/4, pp. 22-24

La récente communication de la ville de Paris autour de « la ville du quart d'heure », où toutes les commodités seraient accessibles en quinze minutes de marche, soulève la question des politiques temporelles de la ville : comment l'espace urbain doit-il être aménagé pour favoriser l'organisation quotidienne ?

<https://www.cairn.info/revue-esprit-2021-4-page-22.htm>

Vivre dans nos métropoles : la révolution de la proximité

Carlos Moreno

Constructif, n°60, 2021/3, pp. 75-78

Les villes doivent s'ajuster aux nouvelles aspirations à la proximité ainsi qu'aux nouvelles contraintes environnementales. Pour les métropoles, grandes comme petites, les programmes et réalisations autour du projet de « ville du quart d'heure » permettent l'adaptation de nos vies et de nos géographies quotidiennes.

<https://www.cairn.info/revue-constructif-2021-3-page-75.htm>

Temps et rythmes des étudiants : quelles conciliations ?

Série de 3 webinaires proposés par Tempo territorial et l'Université de Poitiers, mai 2021. Replay de 120 mn

Parmi les thèmes abordés lors de ce premier webinaire : « Quelle organisation temporelle des campus et des territoires pour permettre aux étudiants de s'engager ? », l'idée étant d'évoquer la prise en compte de l'organisation du temps étudiant mais aussi les formes d'engagement citoyen et les possibilités d'intégration des étudiant.e.s dans leur ville universitaire.

<https://www.youtube.com/watch?v=g5GQixOII0>

La ville du quart d'heure, un séduisant concept à la loupe (Dossier)

Marc Offner, Luc Gwiazdzinski, Carine Rolland et Benoist Appar

Le Moniteur, février 2021

Au sommaire : « La ville du quart d'heure, ou comment réconcilier les citadins avec la densité » ; « La ville du quart d'heure ne peut être le modèle suprême de la pensée urbaine » par Jean-Marc Offner. « Le temps est un paramètre du développement durable » par Luc Gwiazdzinski. « Paris, aujourd'hui,

n'est pas la ville du quart d'heure partout et pour tous », par Carine Rolland. « La proximité est inscrite dans l'ADN d'In'li » par Benoist Apparu.

<https://www.lemoniteur.fr/article/la-ville-du-quart-d-heure-ne-peut-etre-le-modele-supreme-de-la-pensee-urbaine-jean-marc-offner.2130639>

Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps. Avis du Conseil national des villes (CNV) du 8 octobre 2019

Conseil national des villes (CNV), octobre 2019. 41 p.

Dans un contexte où les enjeux liés à la parentalité et à la monoparentalité sont grandissants, l'avis présente des propositions et recommandations opérationnelles qui s'adressent aux services de l'État, aux collectivités locales, et particulièrement aux entreprises pour permettre aux parents, seuls ou accompagnés, de concilier les différents temps de vie.

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/2019_8.10_2019_avis_meres_isolees_en_qpv.pdf

Pour une écologie temporelle de l'heure de pointe : enquête sur les choix d'horaires de travail en Île-de-France

Emmanuel Munch

Espace populations sociétés, juin 2019

Une part de plus en plus importante de la population active française accède à des horaires de travail qui ne sont plus soumis au contrôle explicite de l'employeur. Pourtant, en Île-de-France, la concentration des déplacements à l'heure de pointe du matin ne cesse de s'intensifier. Ainsi, avant de chercher à diluer la congestion des transports à l'heure de pointe, il devient nécessaire de comprendre les logiques d'action individuelles qui fondent un choix d'horaire de travail. Guidées par une approche compréhensive et centrées sur les temporalités du quotidien, les présentes investigations s'appuient sur les résultats d'un questionnaire (3202 répondants) et d'entretiens (29) réalisés auprès de cadres du pôle d'activité de la Plaine Saint-Denis.

<http://journals.openedition.org/eps/8469>

Les usages du temps des Français. Évolution sur un quart de siècle

Jean-Yves Boulin et Laurent Lesnard

Futuribles, n° 423, 2e trim. 2018. pp. 39-58

S'appuyant sur les enquêtes « Emploi du temps » (INSEE) réalisées en 1986, 1999 et 2010, Jean-Yves Boulin et Laurent Lesnard présentent l'évolution des usages du temps en France depuis le milieu des années 1980, soulignant l'importance de la part des temps contraints (travail, formation, études, tâches domestiques), même si le temps de loisir tend à augmenter. Cette analyse conduit à relativiser la perspective régulièrement annoncée de généralisation d'une société des loisirs, mais confirme le poids des transformations du travail et du temps qu'on lui consacre dans l'organisation de la société.

<https://www.cairn.info/revue-futuribles-2018-2-page-39.htm>

L'articulation des temporalités de la vie quotidienne : nouveaux défis territoriaux des politiques publiques locales

Dominique Royoux

Développement durable et territoires, vol. 9, n° 2, juin 2018

L'époque contemporaine est marquée par un enchevêtrement des temporalités de la vie quotidienne qui se caractérise par une accélération des porosités entre temps sociaux, entre temps de travail et temps hors travail. Ce trait de société présente un signe d'aggravation des inégalités entre individus et territoires. Ce texte s'attache à montrer comment se sont élaborées, depuis les années 2000, des réponses publiques aux questions d'articulation et de conciliation des temps sociaux de la part des collectivités territoriales, en France et en Europe.

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/12265>

Les maîtres du temps prospèrent grâce aux flexibles

Observatoire des inégalités – Louis Maurin

Analyses, 24 mai 2018

Travail à la chaîne, le dimanche, la nuit, en horaires décalés... Les inégalités dans l'usage et le contrôle du temps façonnent nos modes de vie. Les plus favorisés réclament toujours plus de flexibilité pour les autres, au nom de la modernité. Par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités.

<https://www.inegalites.fr/Les-maitres-du-temps-prospere-grace-aux-flexibles>

Modes de vie et mobilité : quelles aspirations pour le futur ? Conférence du 21 juin 2016

Forum des Vies Mobiles, juin 2016, 130 mn

Nos modes de vie sont amenés à profondément évoluer dans le futur pour être soutenables. Mais que faut-il faire pour qu'ils deviennent souhaitables ? Pour répondre à cette question le Forum Vies Mobiles a lancé une enquête internationale inédite sur les aspirations liées aux modes de vie futurs et à la mobilité. Rythmes de vie, qualité et quantité des déplacements, place et durée du travail, liens avec la famille et changements à opérer face à la dégradation environnementale... Le Forum a dévoilé les grands résultats de l'enquête lors de la conférence du 21 juin 2016 en compagnie de Philippe Moati, cofondateur de l'ObSoCo et le critique de cinéma, Xavier Leherpeur.

<https://fr.forumviesmobiles.org/meeting/2016/06/21/modes-vie-et-mobilite-quelles-aspirations-pour-futur-3282>

Enquête et synthèse : <https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2016/05/23/aspirations-liees-mobilite-et-aux-modes-vie-enquete-internationale-3240>

Maîtriser les rythmes quotidiens : nouvelle revendication du droit à la ville ?

Jean Grosbellet

Carnets de géographes, #8, septembre 2015

« Ralentir », « prendre son temps », « avoir plus de temps », sont autant de souhaits exprimés quasi unanimement lors d'une enquête sociologique menée auprès de dix-huit personnes qui vivent et/ou travaillent dans la métropole bordelaise. Pourtant, en spatialisant et en observant les parcours quotidiens de chaque individu, il existe de nombreux temps et espaces ralentisseurs qui viennent rythmer leur journée. Les temps de transport, d'attente, les gares ou lieux multimodaux, les zones commerciales ou d'activités, ne semblent toutefois pas être vécus de la même manière par les personnes interrogées. Certains aimeraient accélérer et ne pas subir cette lenteur à cet endroit et/ou à ce moment de la journée. D'autres choisissent au contraire de profiter de cet espace-temps comme d'un lieu de synchronisation et d'équilibre dans leur parcours quotidien. L'aménagement de ces espaces et temps ralentisseurs semble alors représenter un enjeu majeur dans la maîtrise individuelle de son temps et dans la revendication plurielle du droit à la ville.

<https://journals.openedition.org/cdg/295>

La vie quotidienne en France depuis 1974. Les enseignements de l'enquête Emploi du temps.

Cécile Brousse

Economie et statistique, n° 478-480, 2015. pp. 79-117

Entre 1974 et 2010, le temps de travail total, rémunéré ou non, a décliné chez les citoyens de 10 heures par semaine, et cela de façon genrée : cette réduction porte sur les activités professionnelles pour les hommes (liée à l'augmentation de la part des retraités et des chômeurs et à la baisse du temps de travail) et sur les activités domestiques pour les femmes (liée à la diminution de la part des femmes au foyer, à l'automatisation de certaines tâches et une externalisation croissante de la production domestique). Les citoyens se restaurent davantage en dehors du domicile et mangent des plats préparés ou semi-préparés. Les emplois du temps masculins et féminins ont continué à se rapprocher. Forte en début de période, l'augmentation de la durée des loisirs s'est ensuite ralentie. Le temps ainsi libéré s'est reporté d'emblée sur le petit écran puis sur les jeux vidéo, les pratiques numériques ensuite, au détriment des formes traditionnelles de lecture. L'individualisation des pratiques s'est poursuivie, grâce à la diffusion de nouvelles technologies qui permettent une approche plus personnelle du temps libre, mais aussi à des effets de structure comme la part croissante de personnes vivant seules.

https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2015_num_478_1_10559

Accélération. Une critique sociale du temps

Hartmut Rosa

Paris, La Découverte, 2013, 480 p. Coll. « Théorie critique »

L'expérience majeure de la modernité est celle de l'accélération. Nous le savons et l'éprouvons chaque jour : dans la société moderne, « tout devient toujours plus rapide ». Or, le temps a longtemps été négligé dans les analyses des sciences sociales sur la modernité au profit des processus de rationalisation ou d'individualisation. C'est pourtant le temps et son accélération qui, aux yeux de Hartmut Rosa, permet de comprendre la dynamique de la modernité. Pour ce faire, il livre dans cet ouvrage une théorie de l'accélération sociale, susceptible de penser ensemble l'accélération technique (celle des transports, de la communication, etc.), l'accélération du changement social (des styles de vie, des structures familiales, des affiliations politiques et religieuses) et l'accélération du rythme de vie, qui se manifeste par une expérience de stress et de manque de temps.

<https://www.editionsladecouverte.fr/acceleration-9782707154828>

Temps de travail et temps de vie. Les nouveaux visages de la disponibilité temporelle

Paul Bouffartigue

Presses universitaires de France (PUF), 2012, 240 p. Coll. « Le travail humain »

Comment les salarié-e-s, dans leur très grande diversité, s'efforcent-ils de se réapproprier leurs temporalités et leur destin ? Quelle que soit l'échelle à laquelle on se situe, celle des équations temporelles personnelles, celle des entreprises ou celle de la société entière, les temporalités font l'objet de conflits, de compromis, et de régulations complexes qui ne se laissent pas défaire brutalement.

Note de lecture par Jérémy Sinigaglia, maître de conférences en science politique à l'Université de Strasbourg :

<https://journals.openedition.org/lectures/10081>

Les temporalités au prisme des transitions

Quel est l'impact écologique de nos rythmes de vies ? Actes des Temporelles 2021

Tempo Territorial, juin 2022

Les Temporelles sont l'événement annuel du réseau Tempo Territorial, qui rassemble des personnes et des structures soucieuses de mieux articuler les différents temps de nos vies quotidiennes.

Les Temporelles 2021 ont été l'occasion de mieux comprendre les évolutions de nos modes de vie, de mieux appréhender leurs impacts, de reformuler la question écologique en termes temporels. L'occasion également de mieux connaître les études ou expériences menées pour répondre aux problèmes conjugués de l'accélération temporelle et de la dégradation de l'environnement.

https://tempoterritorial.fr/wp-content/uploads/2022/05/20220502_VdR_LBdTps_Temporelles_Actes_web

[Def-rz.pdf](#)

La ville Low Tech

Vers un urbanisme du discernement

Ademe, Institut Paris Région, AREP. Novembre 2021. 124 p.

Le projet de recherche URBALOTEK - Phase 1, a pour ambition d'interroger la pertinence d'une traduction de la démarche low-tech — appliquée généralement à des dispositifs techniques — à l'échelle urbaine et régionale, et de répondre à la question suivante : le concept de ville low-tech apporte-t-il quelque chose de plus au foisonnement de concepts déjà présents dans la pensée urbaine émergente ? Mobilisant un important état de l'art, ce travail met en évidence, par l'analyse critique, un ensemble de convergences, divergences et interrelations dans les approches urbaines contemporaines. Il distingue pour autant des aspects théoriques et pratiques spécifiques à une approche low-tech des problématiques urbaines. Cette recherche aboutit sur une définition possible de la ville low-tech, non comme concept fermé, mais comme produit d'un nouvel urbanisme de discernement, en illustrant ses caractéristiques et ce que pourrait être son fonctionnement intrinsèque.

https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2734/urbalotek-011641.pdf

Quelles politiques publiques du temps pour les soutenabilités ?

France Stratégie, séminaire « Soutenabilités » du 28 mai 2021. 2h58

Ancien domaine d'action des politiques sociales, avec notamment le ministère du Temps libre dans les années 1980, le temps devrait-il redevenir un objet de politiques publiques à l'aune des enjeux actuels ? Quel pourrait être le rôle des pouvoirs publics dans cette perspective ? Quelles politiques publiques du temps peuvent correspondre à une prise en compte des impératifs de soutenabilité ? Pour éclairer cet enjeu, deux questions ont été explorées dans cette séance : Comment articuler, sur l'ensemble du cycle de la vie, les temps de travail, de formation, d'activité non rémunérée ou de retraite, et les revenus qui y sont associés ? ; Comment déployer, à l'échelle d'un territoire, des politiques visant une meilleure gestion individuelle et collective des temps ?

<https://www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-seminaire-soutenabilites-politiques-publiques-temps-soutenabilites>

Le replay : https://youtu.be/Sa_cazZhH_c

Décontracter la ville. Imaginons ensemble un urbanisme des rythmes et de nouvelles chorégraphies territoriales

Luc Gwiazdzinski

Revue Sur-Mesure, #6, février 2021

Dans un contexte de tensions - sociétales, climatiques, sanitaires - , il est nécessaire de retrouver la clé des temps afin de désaturer la ville. Car, bien plus que les reconfigurations spatiales, c'est le temps qui offre la matière nécessaire pour cela. Une rythmologie pour la fabrique urbaine et pour l'émancipation citoyenne.

<http://www.revuesurmesure.fr/issues/battre-aux-rythmes-de-la-ville/decontracter-la-ville>

Espaces hybrides, villes en transition

Bouygues Construction, Chronos & Ouishare

Cahiers de tendance, #9, décembre 2020. 55 p.

Dimension essentielle de nos existences, le temps est une clé d'entrée encore peu utilisée dans la fabrique et la gestion de la ville. On a souvent aménagé l'espace pour gagner du temps mais on a rarement aménagé le temps pour gagner de l'espace. Plus largement, l'approche chronotopique croisant espace et temps est longtemps restée marginale... Mais les temps changent ! Fruit d'une recherche ouverte et multi-partenariale, ce cahier met en exergue les nouvelles tendances, questionnements, illustrés par des initiatives inspirantes et des témoignages d'experts, acteurs de la fabrique urbaine.

https://www.bouygues-construction.com/blog/wp-content/uploads/BYCN-DPMS_CdT09_Espaces-Hybrides-Villes-en-Transition_int%C3%A9ractif03.pdf

En complément : Chronotopie

Bouygues Construction, Chronos & Ouishare

Note de tendance, #2, octobre 2020. 10 p.

<https://www.bouygues-construction.com/blog/wp-content/uploads/Note-de-tendances-2-Chronotopie.pdf>

L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair

Benjamin Pradel

Ecole urbaine de Lyon, décembre 2019

Transitoire, éphémère, temporaire : la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme s'enrichit depuis maintenant plusieurs années d'un nouveau vocabulaire. Celui-ci vise à décrire l'importance que prennent, dans les logiques de la fabrique de la ville, certaines actions de court terme concernant l'occupation et l'aménagement des bâtiments et des espaces.

<https://medium.com/anthropocene2050/lurbanisme-temporaire-transitoire-%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re-des-d%C3%A9finitions-pour-y-voir-plus-clair-4a94f7916dfb>

La ville (s)low tech

Marie Goyon, Agnès Bastien, Dalila Ghodbane et al.

Urbanités, n° 12, octobre 2019

À travers ce numéro, la revue Urbanités s'interroge sur l'idée d'une nouvelle modernité urbaine écologique, en croisant différentes contributions venant du monde de l'architecture, de l'urbanisme, de la sociologie ou de la géographie, et brassant des terrains situés aussi bien dans les pays des Nords que des Suds. Au sommaire : « Connaître, compter, bricoler : reprendre possession de la matière en ville » ; « La ville low tech est-elle lente ? » ; « La ville (s)low tech est-elle durable ? ».

<https://www.revue-urbanites.fr/12-la-ville-slow-tech/>

Du développement durable à la transition : des démarches d'anticipation territoriales en recomposition

Rémi Le Fur

Temporalités, n° 28. 2018

Les démarches d'anticipation, tout comme le développement durable, sont tournées vers le futur. La montée en puissance des préoccupations du développement durable a engendré une multiplication de démarches d'anticipation conduites par les collectivités territoriales. Elle se traduit pour l'action publique par un double élargissement des échelles spatiale et temporelle des enjeux auxquels elle doit répondre, passant d'enjeux locaux et de court terme à des enjeux planétaires et de long terme (la fin du XXI^e siècle). Bien que le chantier des améliorations à apporter à ces démarches soit encore ouvert, avec de nombreuses questions encore en suspens, il semblerait que la mobilisation des acteurs soit un préalable indispensable aux dynamiques de transition, à la condition de les maintenir dans le temps de manière souple et adaptable.

<https://journals.openedition.org/temporalites/5270>

Sitographie et ressources complémentaires

Tempoterritorial.fr

Réseau national des acteurs des démarches temporelles, Tempo Territorial a pour objet de sensibiliser les collectivités territoriales aux enjeux temporels et à la pertinence d'intégrer dans leurs actions cette nouvelle politique publique transversale.

<https://tempoterritorial.fr/>

Les temps de la ville (Grand Lyon métropole)

Millénaire 3 (Métropole de Lyon) propose des ressources sur les temps de la ville : articles, études, vidéos...

Dossier « Le temps passe pour les politiques temporelles » :

<https://www.millenaire3.com/dossiers/le-temps-passe-pour-les-politiques-temporelles>

Le Bureau des temps de Rennes Métropoles

Ce Bureau des temps propose, entre autres ressources, une collection de podcasts relatifs aux cycles de conférences « Rennes, Villes & Métropole ». Le plus récent : « La crise sanitaire change-t-elle le rapport au temps des jeunes ? », organisé le 1^{er} avril 2021.

<https://metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps>

Paris ville du quart d'heure, ou le pari de la proximité (Dossier en ligne)

Ville de Paris, mis à jour en mai 2022

Paris souhaite devenir la ville des proximités, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire à quinze minutes de chez soi. Un objectif qui exige de repenser l'utilisation d'un certain nombre d'équipements existants, comme les cours d'école, d'en imaginer de nouveaux comme les kiosques citoyens ou les « sport social clubs » et d'adapter la gestion locale de certains services publics.

<https://www.paris.fr/dossiers/paris-ville-du-quart-d-heure-ou-le-pari-de-la-proximite-37>

Le Mobiliscope

Développé par une équipe de géographes et de géomaticiennes du laboratoire Géographie-cités (Paris-Aubervilliers), le Mobiliscope est un outil de géovisualisation qui donne à voir les variations de la population présente dans les territoires au cours des 24 heures d'une journée typique de semaine. Il propose des cartes et des graphiques interactifs pour explorer heure par heure l'attractivité des territoires selon le profil démographique et social des populations présentes, leurs activités et leurs modes de transport ; et permet de comprendre et partager la connaissance des rythmes de vie des habitants du territoire.

<https://mobiliscope.cnrs.fr/fr>

Rhuthmos

Plateforme internationale et transdisciplinaire de recherche sur les rythmes dans les sciences, les philosophies et les arts.

<http://rhuthmos.eu/>

Revue Sur-Mesure

Comment articuler les rythmes des villes aux besoins des habitants ? Comment les adapter afin qu'ils ne soient pas facteurs d'exclusion ou de mal-être ? La revue Sur-Mesure propose d'interroger les méthodes, les outils et les approches de l'urbanisme au prisme de ces enjeux.

<http://www.revuesurmesure.fr/issues/battre-aux-rythmes-de-la-ville/decontracter-la-ville>

Habitants et touristes, enfants et personnes âgées, télétravailleurs et actifs en horaires décalés, etc. : les villes moyennes regroupent des populations aux rythmes de vie variés donc aux besoins divers en horaires d'ouverture des services, en équipements et commerces mais également en temps collectifs. Parallèlement, ces rythmes de vie sont touchés par la numérisation accrue de la société, le dérèglement des grands cycles naturels, ainsi que la réduction et l'évolution des temps de travail. La prise en compte de l'évolution des rythmes de vie est ainsi un enjeu de cohésion sociale, d'attractivité et de transition écologique pour les territoires. Comment les villes moyennes peuvent-elles s'adapter à ces évolutions temporelles et à cette variété des besoins ?

Afin de répondre à cette question, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en partenariat avec Villes de France et le réseau Tempo territorial, a lancé en 2021 la Fabrique Prospective « Comment mieux prendre en compte les temporalités et les rythmes dans les villes moyennes ». Quatre villes du programme Action cœur de ville se sont engagées dans la démarche : la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys (Loir-et-Cher), le Grand Cahors (Lot), le Grand Châtellerauld (Vienne) et Colmar agglomération (Haut-Rhin). Avec leur groupe de travail local, chacune a élaboré un programme d'actions adapté à ses spécificités : mieux répondre aux besoins temporels des plus vulnérables pour Agglopolys ; articuler diversité des rythmes de vie et lien social pour le Grand Cahors ; des mobilités adaptées à tous les rythmes de vie pour le Grand Châtellerauld ; intégrer les rythmes de vie dans la stratégie d'attractivité pour Colmar agglomération.

Cette publication regroupe une synthèse de ces quatre programmes d'actions mais également des conseils méthodologiques à destination des villes moyennes souhaitant mieux prendre en compte la diversité et l'évolution des rythmes de vie (analyse des besoins, grille de questionnement des politiques publiques, registres d'innovations) ainsi qu'une quinzaine d'exemples d'actions conduites dans ce sens par des collectivités.